

Mauges sur Loire magazine

Magazine de la Commune de Mauges-sur-Loire

Beusse / Botz-en-Mauges / Bourgneuf-en-Mauges / La Chapelle-Saint-Florent / Le Marillais / Le Mesnil-en-Vallée
Montjean-sur-Loire / La Pommeraye / Saint-Florent-le-Vieil / Saint-Laurent-de-la-Plaine / Saint-Laurent-du-Mottay

no.1 / septembre 2016



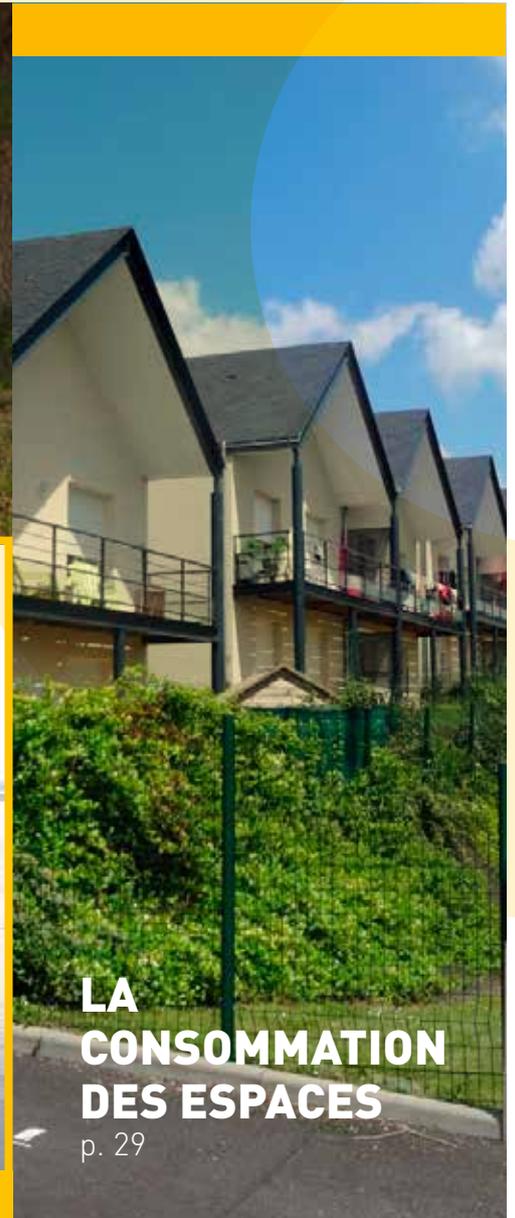
UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

p. 24



L'OFFRE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

p. 22



LA CONSOMMATION DES ESPACES

p. 29

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR

Depuis la fondation de Mauges-sur-Loire, nous vivons une phase de mutations et c'est précisément dans ces périodes de changement qu'il convient de réaffirmer certaines valeurs fondamentales. Identité, proximité et équité sont pour nous des valeurs essentielles que nous avons inscrites dans notre Charte et que nous voulons absolument défendre et développer. Dans le cadre de pratiques harmonisées assurant l'égalité de traitement et d'accessibilité ainsi que l'efficacité de nos modes d'action, la structuration du territoire selon une organisation respectueuse des bassins de vie doit permettre de garantir partout une offre de services de qualité sans perte de repères pour les habitants. Que ce soit dans les domaines de la santé, du social, de la jeunesse, de l'offre culturelle ou sportive, du commerce de proximité ou de l'aménagement du territoire, la priorité est donnée à la prise en compte des besoins de la population, toutes générations confondues, afin d'assurer le « bien vivre ensemble » partout à Mauges-sur-Loire.

Composant un maillage sur différents bassins de vie et autour de plusieurs pôles d'attractivité, notre commune combine de manière très originale nos identités historiques et l'identité collective qui émerge. Nous devons apprendre à nous connaître, à échanger et à nous projeter vers l'avenir car nous sommes tous en train de construire un véritable « territoire de projet ». Pour ce faire, je crois aux vertus d'une communication partagée, faite de débats, de perspectives et de contributions, quand chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Cette première édition de MAUGES-SUR-LOIRE MAGAZINE permet de poser les termes de ce qui nous rassemble et qui fonde notre collectivité. Considérant le territoire dans sa globalité, chaque commission y fait état des bases de son action et de sa feuille de route. Ainsi, l'esprit de ce magazine sera de vous rendre compte, pas à pas, de l'élaboration progressive de notre projet de territoire et de se faire l'écho des transformations que nous pourrions entreprendre ensemble, au bénéfice de tous les citoyens de notre grande et belle commune.



Jean-Claude Bourget

Maire de Mauges-sur-Loire

- 03** **Pôle Services à la population**
culture / social, santé / sports / affaires scolaires / enfance, jeunesse
- 09** **Pôle Moyens ressources, proximité**
communication / développement durable / finances
- 13** **Pôle Aménagement**
voirie / équipements / cadre de vie, environnement / assainissement / urbanisme / économie, tourisme
- 22** **L'offre culturelle sur le territoire**
- 24** **Une dynamique de développement durable**
- 29** **La consommation des espaces**
- 34** **Conseil municipal des jeunes**
- 36** **Mauges Communauté**
- 38** **Centre social Val' Mauges**
- 39** **Office de Tourisme Une autre Loire**
- 40** **Agenda des sorties**
- 42** **Infos diverses**
- 43** **Identité visuelle**



MAUGES
-sur-**LOIRE**

4 rue de la Loire - La Pommeraye
49620 Mauges-sur-Loire
T 02 41 77 78 11 - F 02 41 77 82 93
www.mauges-sur-loire.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Bourget
Responsable de la rédaction : Igor Angelo
Chargée de communication : Amandine Rossi
Photo de couverture : Dominique Drouet
Conception/Impression : ICI - Tirage : 9000 exemplaires
Dépôt légal : septembre 2016. ISSN en cours.
Ce magazine est imprimé sur un papier issu de sources responsables.

LE PÔLE SERVICES À LA POPULATION

LE PÔLE SERVICES À LA POPULATION TRADUIT LA VOLONTÉ DE MAUGES-SUR-LOIRE D’AFFIRMER QUE LA POLITIQUE DE LA COMMUNE EST D’ABORD TOURNÉE VERS SES HABITANTS ET SON TERRITOIRE.

Ce pôle rassemble tous les projets et actions menés dans tous les domaines de la vie de nos concitoyens, répartis en cinq thématiques : santé-social, scolaire, enfance-jeunesse, sports, culture. Ce pôle s’intéresse à la petite enfance, à l’enfance, à la jeunesse, à la famille, aux seniors, aux personnes âgées, ainsi qu’aux associations liées à ces domaines. La commune tente ainsi de répondre aux préoccupations sociales, de santé et d’offre de soins, à l’éducation, au développement culturel et sportif, à l’animation du territoire, finalement au bien vivre dans notre commune, en veillant à un maillage de notre territoire. Afin de maintenir et développer les services pour tous les habitants, la question de la proximité et de l’accessibilité constitue une préoccupation constante.

Chaque adjoint de pôle remplit sa mission en s’appuyant sur le directeur général adjoint, ici Marc Berjon, et une équipe de professionnels dans chaque service. Ainsi le binôme élu/agent fonctionne en respectant le rôle de chacun pour offrir un service de qualité auprès de la population :

- Culture : Jacques Réthoré/Philippe Gay
- Social, santé : Leïla El Chammas/Marion Poissonneau
- Sports : André Grimault/Éric Didelot
- Affaires scolaires : Valérie Rousseau/Sophie Bourigault
- Enfance, jeunesse : Jean-François Briand/Sophie Bourigault

Cette organisation par pôle permet :

- De mettre en œuvre le projet de la commune de manière cohérente sur l’ensemble du territoire, et de tendre vers l’harmonisation des pratiques pour offrir à tous et à chacun la même qualité de service ;
- De bien intégrer cette nouvelle dimension et surtout enclencher ce changement de culture qui va nous amener à raisonner sur l’ensemble du territoire ;
- De tenir compte des particularités, des projets existants, des richesses que chacune des communes historiques apporte à l’œuvre commune et de permettre ainsi à Mauges-sur-Loire de prendre toute la dimension d’une commune de 18 500 habitants en milieu rural ;
- De maintenir et développer des partenariats solides avec l’ensemble des acteurs associatifs et entrepreneuriaux qui participent grandement au dynamisme de notre commune.

C’est pour cette raison que les commissions, regroupées en pôle, font chacune un état des lieux de tous les projets et actions menés sur les communes déléguées pour en dégager les orientations dans chaque domaine dans le but d’ étoffer le projet global de Mauges-sur-Loire.

André Retailleau

1^{er} adjoint au Maire, Responsable du pôle Services à la population
Maire délégué de Saint-Florent-le-Vieil

La gouvernance politique et l’organisation des services ont été pensées avec trois pôles

LE PÔLE SERVICES À LA POPULATION

relatif à la vie des habitants



LE PÔLE MOYENS, RESSOURCES ET PROXIMITÉ

qui rend possible les projets et qui porte les préoccupations transversales : développement durable, communication, finances et ressources humaines.

LE PÔLE AMÉNAGEMENT

qui concerne le cadre de vie des habitants et l’économie générale du territoire



©D.Drouet

LECTURE PUBLIQUE

UN RÉSEAU DE ONZE
BIBLIOTHÈQUES SUR LE
TERRITOIRE DE MAUGES-SUR-LOIRE

Un service lecture publique de proximité pour tous les habitants de Mauges-sur-Loire :

- **11 bibliothèques** - 2 bibliothèques ressources (La Pommeraye et Saint-Florent-le-Vieil), 9 bibliothèques de proximité.
 - **5 bibliothécaires, 220 bénévoles** réunis au sein de l'association Terre de Lecture.
 - **3300 lecteurs** ayant accès aux 80 000 documents ont effectué plus de 125 000 emprunts (statistiques 2015).
 - La logistique : des navettes hebdomadaires dans toutes les bibliothèques pour apporter 6 500 réservations aux lecteurs, et retourner 19 000 documents dans leurs bibliothèques d'origine (soit 25 tonnes à transporter).
 - La communication : un site internet pour consulter les informations pratiques, les animations, le catalogue, pour réserver...
 - Des animations dans toutes les communes déléguées, avec de nombreux partenariats (écoles, centre social, ALSH, maisons de retraite, école de musique...)
- Le service fonctionne grâce à une étroite collaboration entre bibliothécaires et bénévoles.

Les bibliothécaires ont des missions fondamentales :

- Acquisitions des documents : animation de comités de lecture, commandes, catalogage, rangement, mise en valeur
- Mouvement des documents : Prêts, retours, navettes entre bibliothèques, relation avec la Bibliothèque Départementale
- Actions culturelles, coordination, animation et soutien des équipes locales de bénévoles
- Gestion du réseau informatique
- Information aux habitants (affiches, feuillets, site internet, mails...)

Les bénévoles de « Terre de lecture » participent activement au fonctionnement des bibliothèques :

- Comités de lecture
- Rangement, mise en valeur, prêts et retours, échanges de livres entre bibliothèques
- Participation à la mise en œuvre des animations, groupes de travail, relais locaux.

→ PÔLE SERVICES À LA POPULATION

CULTURE

LA COMMISSION CULTURE DE MAUGES-SUR-LOIRE EST EN PLACE. CONSTITUÉE D'ÉLUS DE L'ENSEMBLE DES COMMUNES HISTORIQUES, ELLE TRAVAILLE À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET CULTUREL DE NOTRE NOUVEAU TERRITOIRE.

La politique culturelle doit participer à l'attractivité de la commune, être facteur de développement économique et durable, doit améliorer la qualité et le cadre de vie de la population.

Génératrice de liens sociaux, elle implique les partenaires concernés par la culture, s'entoure de compétences et favorise la création et la pratique amateur. Elle définit l'identité culturelle d'une commune.

Afin de construire ce projet, il nous faut connaître l'histoire culturelle de nos communes historiques. Nous avons débuté un diagnostic. Devant la richesse de notre territoire, les pistes sont nombreuses :

- Un patrimoine important avec la présence d'une soixantaine de sites et monuments, 14 édifices classés aux Monuments Historiques ;
- Un fort attrait touristique sur les bords de Loire ;
- Maintes salles dédiées à la culture, 3 cinémas, 4 musées ;
- Un grand nombre d'associations : théâtre amateur, danse, chorales et harmonies, ateliers d'arts plastiques, groupe d'histoire local, réseau de lecture publique et d'enseignement musical ;
- Des partenariats forts entre les associations organisatrices d'événements et la municipalité (festivals, etc.), et l'intervention de nombreux artistes locaux (professionnels, amateurs et artisans d'art).

Nous devons à la fois, cibler les attentes de la population, conforter la dynamique associative très présente sur notre territoire et optimiser les actions déjà en place, apporter une analyse objective et proposer un plan d'actions au conseil municipal afin de définir la place de Mauges-sur-Loire dans son nouvel environnement (Mauges Communauté, département, région...).

Jacques Réthoré,

Adjoint au Maire en charge de la culture
Maire délégué de Bourgneuf-en-Mauges

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE Bernard MALINGE	Marie-Thérèse BOUTERAON François-Xavier LANTOINE	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL Nelly ANTIER Françoise FILLON Serge PAQUEREAU Yvette BOURGET
BOTZ-EN-MAUGES Georges THARREAU	LE MARILLAIS Huguette CHAULOUX Josiane GUICHARD	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE Gabrielle BILLOT Colette RIMAJOU
BOURGNEUF-EN-MAUGES Jacques RÉTHORÉ Marie-Thérèse BOSSÉ	LE MESNIL-EN-VALLÉE Élodie JALLADEAU-MOREAU	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY Stéphanie LETOURNEAU
LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT Jean-Paul RETAILLEAU	MONTJEAN-SUR-LOIRE Jean-Claude BELLANGER Clarisse RÉTHORÉ	
LA POMMERAYE Béatrice TURGIS	Élise PALAU-BENLAHSEN Marine BERTRAND	

SOCIAL, SANTÉ

SOUCIEUSE D'APPORTER ÉCOUTE, PROXIMITÉ ET SERVICE DE QUALITÉ, LA COMMISSION SOCIAL-SANTÉ TRAVAILLE EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES ACTEURS LOCAUX : LES ASSISTANTES SOCIALES, LE CLIC, LA MISSION LOCALE, LE CCAS, MAIS AUSSI LES ASSOCIATIONS CARITATIVES DU SECTEUR.

Les projets initiés par la commission peuvent se réaliser en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le Conseil d'Administration de cet établissement public est composé du Maire, de 8 membres élus au sein du Conseil Municipal et de 8 membres nommés par le Maire, au regard des actions de prévention, animation ou développement social qu'ils mènent dans la commune.

Banque alimentaire, services de maintien à domicile (portage des repas, transport solidaire, télé alarme...), attribution de logements sociaux, gestion de logements d'urgence, aide à l'insertion, soutien aux services organisés par les associations partenaires, ... Un état des lieux est en cours de réalisation actuellement sur les onze communes déléguées pour bien connaître toutes les actions développées sur le territoire par la commune et les associations, afin de définir le projet communal, d'harmoniser les pratiques et d'offrir un service de qualité aux habitants.

Avec le soutien du Département de Maine-et-Loire, la commission Social-Santé s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma gérontologique pour la commune de Mauges-sur-Loire. Il s'agit notamment de déterminer un plan d'actions prenant en compte le parcours de la personne âgée sur le territoire, en termes d'offres d'hébergement, de soins et de lien social.

Consciente de l'importance de la construction d'une politique de santé cohérente à l'échelle de Mauges-sur-Loire, la commission travaille en collaboration avec l'Association des Professionnels de Santé du Territoire Thou Evre Loire (APSTEL) afin d'identifier les besoins futurs en matière de santé. Elle étudie également les différents projets de maisons de santé pluridisciplinaires sur le territoire de Mauges-sur-Loire, dans la perspective d'un maintien d'une offre de soins adaptée aux besoins des habitants et dans un souci de maillage du territoire.

Leila El Chammas,

Adjointe au Maire en charge de la commission Social, santé

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE Sophie DEDENYS	LA POMMERAYE Marie-Jeanne CHIRON Jean-Claude JOLLIVET	Élise PALAU-BENLAHSEN Leila EL CHAMMAS
BOTZ-EN-MAUGES Lydia LE FLOCH	Bernadette BORE Sylvie COMMUNAL Valérie BRETAULT	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL Pierre SPIESSER Yvette BOURGET Hélène LUSSON
BOURGNEUF-EN-MAUGES Marie-Claire PINEAU Marie DILÉ	LE MARILLAIS Malika GUERIF Huguette CHAULOUX	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE Gabrielle BILLOT Céline PLACAIS
LA-CHAPELLE-SAINT-FLORENT Jean-Paul RETAILLEAU Marylène GRIMAUULT Monique BESNARD Corinne ROBERTON	LE MESNIL-EN-VALLÉE Serge DELANOUE Fabienne DEROUET	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY Sylvie MONTES
	MONTJEAN-SUR-LOIRE Isabelle MONFRAY	



LA COMMISSION SOCIAL-SANTÉ A POUR OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- De déterminer la politique sociale de la commune, c'est-à-dire mettre en adéquation les projets et les réalisations avec les préoccupations de nos concitoyens ;
- D'être à l'écoute des habitants de notre cité, particulièrement de ceux qui traversent des difficultés passagères ou plus chroniques ;
- D'être attentive aux phénomènes de société impactant Mauges-sur-Loire n'est pas exempt ;
- De mettre en place des actions de prévention, d'être à l'initiative ou de soutenir les services et associations œuvrant dans les différents domaines de sa compétence, c'est-à-dire de la petite enfance aux personnes âgées en passant par les jeunes et les familles ;
- De favoriser le lien social au sein de la commune ;
- De favoriser l'insertion des personnes en difficulté, en recherche d'emploi ;
- De développer des partenariats avec les diverses associations et organismes qui travaillent sur ce même secteur : le centre social Val' Mauges avec lequel une convention de partenariat est en cours d'élaboration, les ADMR, le SSIAD, les associations familiales, Alise Ateliers, l'association des professions de santé (l'APSTEL).

SPORTS

LE TRAVAIL DE LA COMMISSION A DÉBUTÉ AVEC DEUX AXES DE TRAVAIL : L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS ET LEUR TAUX D'OCCUPATION, LES MONTANTS DES SUBVENTIONS ET LEUR MODE D'ATTRIBUTION.

5500, c'est le nombre de personnes qui participent aux activités des associations sportives et utilisent les équipements communaux soit près d'un habitant sur trois, ce qui montre un besoin de nos concitoyens d'avoir une activité physique et par voie de conséquence pour les élus la nécessité de répondre autant que faire se peut à cette demande.

Pas moins de 73 associations offrent la possibilité aux habitants de pouvoir pratiquer 28 activités sportives différentes : athlétisme, activités subaquatiques, badminton, basket, boule lyonnaise, boule de sable, cyclisme, danse, équitation, football, gymnastique, horse ball, judo, multisport, musculation, natation, pêche, pétanque, qi-qong, randonnée pédestre, roller, rugby, sport mécanique, tennis, tennis de table, tir, volley-ball, yoga.

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Tatiana GAIGEARD

BOTZ-EN-MAUGES
Pierre-Emmanuel PINEAU

BOURGNEUF-EN-MAUGES
Yves DAVIAU
Dominique PINEAU
Catherine SECHER

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Franck PASTRE

LA POMMERAYE
Nelly ROULIER
Jean-Marc EUDE
Anne-Françoise ABELARD
Alain DAVID
Fabienne BRUNET

LE MARILLAIS
Eric ALBOUY
Denis RAIMBAULT

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Eric PELTIER
Yves BLOND

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Thierry CAUMEL
Thierry JOUAN
Bruno ROCHARD
Dominique OGER

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Yannick BOURGEOIS
Pierre GAUTIER

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Christophe GODET
Colette RIMAJOU

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Damien LUSSON
Christophe BECHEREAU

À l'issue de l'inventaire réalisé récemment, nous constatons que la commune est riche des équipements sportifs suivants (liste non exhaustive) :

14 terrains de foot en herbe	2 terrains de pétanque
11 terrains de tennis extérieurs	2 salles de boule de sable
10 terrains de boules de sable	2 salles de pétanque
7 salles omnisports	1 mini-golf
5 terrains de foot en stabilisé	1 terrain de rugby
4 terrains multisports	1 salle polyvalente
4 salles de tennis de table	1 skate-park
4 terrains de basket extérieurs	1 salle de danse
3 salles de gymnastique	1 salle de musculation
3 piscines	1 terrain de jeu
3 terrains de bicross	1 salle d'expression corporelle
2 terrains de boule lyonnaise	1 parcours de santé
2 stands de tir	1 piste d'athlétisme synthétique

L'état des installations va être examiné pour prévoir les travaux à réaliser puis établir un calendrier de ces travaux, ce qui nous permettra de définir les budgets pour les années à venir.

TAUX D'OCCUPATION DES INSTALLATIONS

Il conviendra d'optimiser au mieux le temps d'occupation des installations, quitte à déplacer certaines activités dans des salles sous-utilisées.

SUBVENTIONS

Ce sujet nécessite une attention particulière. En effet, on observe des disparités et il apparaît difficile d'uniformiser brutalement leurs attributions car cela risquerait de mettre en péril l'équilibre financier de certains clubs. L'étude de ces aides dépendait jusqu'alors de la politique sportive de chaque commune. De plus, certains clubs utilisaient les subventions pour acheter du matériel important, alors que ces acquisitions étaient assurées par les communes pour d'autres clubs. Là encore, il nous faut rationaliser ces achats.

En espérant que vous serez nombreux à profiter de nos infrastructures. Soyez sport !

André Grimault

Adjoint au Maire en charge des sports
Maire délégué de La Pommeraye



MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Angélique AUBRON
Caroline ALLARD/JARRY

BOTZ-EN-MAUGES
Denis BRUNEAU

BOURGNEUF-EN-MAUGES
Solenne POITEVIN
Claudie THIBAULT

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Céline GRASSET
Corinne ROBERTON
Marion BLOUT

LA POMMERAYE
Francesca LEBLANC
Sabrina DROUET
Valérie ROUSSEAU

LE MARILLAIS
Gaëtane GABORY
Malika GUERIF

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Élodie JALLADEAU-MOREAU

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Eric WAGNER
Isabelle MONFRAY

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Vanessa GOUJIL
Anne-Marie POUPARD
Stéphanie PAPIN
Magalie ALLAIRE

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Philippe BIOTEAU
Lionel LHOMMEAU
Patricia FOULONNEAU

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Séverine GUENEC

→ PÔLE SERVICES À LA POPULATION

AFFAIRES SCOLAIRES

LA COMMISSION « AFFAIRES SCOLAIRES » EST COMPOSÉE DE 26 MEMBRES, TOUTES LES COMMUNES DÉLÉGUÉES ÉTANT REPRÉSENTÉES.

Les domaines d'intervention de la commission sont :

- Les écoles publiques et privées
- La restauration scolaire
- L'accueil périscolaire
- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

La commission se réunit une fois par mois en alternant les lieux de rencontre. L'installation de la commission en février a été l'occasion de présenter le service et la fiche d'état des lieux qui permettra d'établir un diagnostic sur l'ensemble du territoire dans les différents domaines d'intervention. En effet, chaque commune déléguée a son histoire et un fonctionnement qui diffère très souvent avec la commune voisine. Le diagnostic établi en lien avec le service scolaire regroupera tous les éléments nécessaires pour fixer la feuille de route de la Commission : fonctionnement des services et fonctionnement des structures (agents, moyens, mobilier...).

Faudra-t-il harmoniser les tarifs, les contenus, les projets ? Regrouper ? Mutualiser ? Optimiser ?

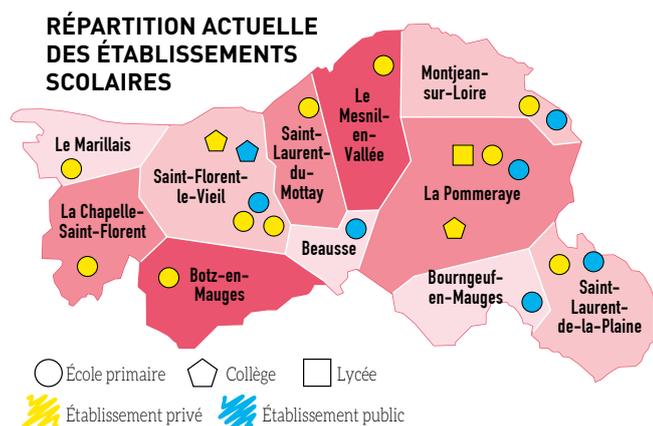
La commission a également mis en place un groupe chargé d'étudier la sectorisation possible des écoles de Mauges-sur-Loire (cf. carte scolaire), l'objectif étant de préserver et maintenir les 6 écoles publiques sur le territoire. Cette réflexion doit être menée à partir du recensement des enfants accueillis dans les écoles (savoir d'où ils viennent et où vont les enfants des communes qui ne

disposent pas d'école publique), de l'étude des habitudes des familles (où inscrivent-elles leurs enfants et en fonction de quoi ?), de l'urbanisation du territoire, des capacités d'accueil des écoles et des accueils périscolaires et de loisirs. La nécessité d'organiser la mobilité pour les communes qui n'ont pas d'école publique s'imposera dans ce nouveau schéma de sectorisation des écoles, à partir du travail de la commission « mobilités » de Mauges Communauté.

Récemment, la Commission a déterminé son fonctionnement pour les futures rencontres afin de ne pas multiplier les réunions et de préserver ainsi sa dynamique : lors d'une même soirée, travail en ateliers autour des différents domaines d'intervention, restitution des travaux de groupe puis détermination des axes de travail pour la séance suivante. Les lieux de rencontre seront également l'occasion de visiter les structures propres à chaque commune déléguée, ce qui est essentiel pour avoir une meilleure connaissance des difficultés rencontrées, ou des atouts qui peuvent servir d'exemple et aider dans les choix politiques qui seront faits à l'avenir.

Valérie Rousseau

Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires



ENFANCE JEUNESSE

NOTRE COMMISSION A RÉALISÉ UN ÉTAT DES LIEUX DES STRUCTURES ET DES MOYENS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE NOTRE COMMUNE :

- Le relais des assistantes maternelles ;
- Les multi-accueils « La Galipette » et « Pom d'Api » (gestion communale) qui accueillent les enfants de 2 mois à 3 ans en crèche (18 places) et de 2 mois à 6 ans en halte-garderie (18 places) ;
- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement ou ALSH (gérés par la commune ou par les associations) reçoivent les enfants de 3 à 11 ans sur le temps de vacances ;
- Le Centre social, dans le cadre d'une convention avec la commune, propose des animations aux assistantes maternelles, aux enfants de 4 à 11 ans et aux jeunes de 11 à 18 ans. Des activités inter-centres pendant les vacances sont également organisées ;
- Les accueils périscolaires accueillent les enfants avant et après l'école et le mercredi après-midi.

Notre objectif est de trouver les moyens pour permettre aux associations de continuer le lien social dans notre commune de Mauges-sur-Loire.

Avant tout, nous devons apporter une réponse aux difficultés des parents pour trouver des modes de garde pour leurs enfants : le mercredi, aux petites vacances et sur la période juillet et août. Nous devons penser aussi à des accueils de loisirs ouverts à toutes les familles de la commune et adaptés aux enfants en fonction de leur âge.

Pour cela, nous travaillons avec notre partenaire qu'est le Centre Social. Il faut aussi souligner l'importance du contrat enfance-jeunesse qui nous lie à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Celui-ci donne les orientations et un financement des actions menées en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Jean-François Briand

Adjoint au Maire en charge de la commission Enfance, jeunesse



La Galipette



Pom d'Api

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Caroline ALLARD/JARRY
Xavier PINARD

BOTZ-EN-MAUGES
Jean-François BRIAND
Lydia LE FLOCH

BOURGNEUF-EN-MAUGES
Solenne POITEVIN
Claudie THIBAUT

LA-CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Marion BLOUT
Marylène GRIMAUULT

LA POMMERAYE
Jean-Marie BRETAULT

LE MARILLAIS
Marie-Emmanuelle DUPAS
Gaëtane GABORY

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Sophie DEMANGE
Laurence FRIBAUT
Elodie JALLADEAU-MOREAU

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Eric WAGNER
Élise PALAU-BENLAHSEN
Sylvie GUILLEMOT

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Claudie DUPIED
Isabelle MONFRAY

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Anne BOISTAULT

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Colette RIMAJOU
Caroline CHAUVIGNE

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Stéphanie LETOURNEAU
Séverine GUENEC

PÔLE MOYENS RESSOURCES PROXIMITÉ

LE PÔLE MOYENS RESSOURCES PROXIMITÉ, DIRIGÉ PAR LUC PIFFETEAU EN LIEN AVEC L'ADJOINT DE PÔLE, REGROUPE L'ENSEMBLE DES FONCTIONS DE SOUTIEN. LES AGENTS DU PÔLE AGISSENT DONC EN APPUI DE TOUS LES AUTRES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA COMMUNE (VOIRIE, BÂTIMENTS, CULTURE, SOCIAL-SANTÉ, ENFANCE-JEUNESSE...).

Le pôle Moyens Ressources Proximité est lui-même organisé en 7 services :

- Le service Communication, avec un agent (Amandine Rossi), est chargé de l'information des citoyens, de celle de tous les agents et du lien entre les élus. Il est placé sous la responsabilité de Igor Angelo, adjoint.
- Le service Développement Durable, avec un agent (Adèle Vallet), est chargé des aspects économie d'énergie, qualité de l'environnement, participation des citoyens aux actions... Il est placé sous la responsabilité de Christophe Jolivet, adjoint.
- Le service Finances-Comptabilité, composé d'un chef de service (Cédric Rogereau) secondé par 4 comptables (Véronique Gallard, Sophie David, Marlène Billot, et Hawa Inès Kimet). Ces agents sont chargés de mandater la perception pour le paiement des factures, d'assurer l'encaissement des recettes (sauf les impôts), d'effectuer les enregistrements comptables. L'entité est placée sous la responsabilité de Gilles Piton, adjoint.
- Le service Ressources Humaines, composé d'une chef de service (Sabrina Brault-Boreau) secondée par 3 agents (Véronique Leroux, Katia Dujardin, Sarah Douet) qui ont en charge le suivi administratif des carrières et de la formation des agents, le paiement des salaires,...

« Ces équipes garantissent le maintien de la proximité de la commune vis à vis de ses habitants »

- Le service Juridique et Marchés Publics, composé d'un chef de service (Gwenaél Lemoine) et de 2 agents (Alexandra Allard et Cindy Redureau), a la responsabilité d'établir les cahiers des charges des consultations pour les gros achats, de lancer des appels d'offres, de suivre les contentieux et les assurances...

• Le service de Proximité, organisé par un chef de service (Fabienne Delaunay) avec 15 agents répartis dans les communes déléguées. Ces agents sont chargés des missions d'accueil dans les mairies déléguées avec notamment l'état civil, les cartes d'identité, la gestion des cimetières, la gestion des salles communales et l'urbanisme.

De manière à assurer l'équité de traitement et une accessibilité maximale des services publics, nous avons organisé l'accueil des citoyens selon le principe du « guichet unique » mais multiplié sur les onze mairies déléguées. Ces équipes garantissent le maintien de la proximité de la commune vis à vis de ses habitants : les agents sont vos interlocuteurs privilégiés. Ils sont en mesure de répondre à vos questions ou de vous diriger vers l'agent spécialisé qui pourra vous apporter les réponses appropriées. Ils sont répartis dans chaque commune déléguée et sont à votre disposition pour que le lien entre la commune de Mauges-sur-Loire et vous soit le plus direct et le plus réactif possible.

Jean-Marie Bretault

2^e adjoint au Maire,

Responsable du pôle Moyens, ressources, proximité

SERVICE PROXIMITÉ

Fabienne DELAUNAY

Chef de service accueil du public et gestion des communes déléguées Coordinatrice secteur Est

SECTEUR OUEST

- Saint-Florent-le-Vieil
Muriel CHIRON - remplacée par Laurence ALLIGAND jusqu'en septembre 2016
Marie PINEAU
Maryline DUPRE
Christelle BOINEAU
- Botz-en-Mauges
Sandrine GUERY
- Le Mesnil-en-Vallée
Christelle BOINEAU
- La Chapelle-Saint-Florent
Dominique TISON
Marie-Christine MALINGE
- Le Marillais
Dominique TISON
Marie-Christine MALINGE
- Beausse
Marie-Christine MALINGE
- Saint-Laurent-du-Mottay
Martine LUSSON
Marie-Thérèse DUPONT

SECTEUR EST

- La Pommeraye
Claire MARTIN
Adeline ROCHAIS - remplacée par Camille BRETAULT jusqu'en janvier 2017
Agathe COEURET
Véronique PELLERIN
- Montjean-sur-Loire
Émilie POIRIER - remplacée par Anaïs VERON jusqu'en décembre 2016
Émilie BORE
- Bourgneuf-en-Mauges
Odile BUREAU CHASSELOUP
- Saint-Laurent-de-la-Plaine
Claire GODINEAU
Odile BUREAU CHASSELOUP

→ PÔLE MOYENS RESSOURCES PROXIMITÉ

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE

Xavier PINARD

BOTZ-EN-MAUGES

Denis BRUNEAU

BOURGNEUF-EN-MAUGES

Jean-François LENOBLE

Jessie GELINEAU

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT

Séverine AUBERT

Céline GRASSET

LA POMMERAYE

Jean-Marc EUDE

LE MESNIL-EN-VALLÉE

Sophie DEMANGE

MONTJEAN-SUR-LOIRE

Marine BERTRAND

Claudie DUPIED

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

Valérie BOISELLIER

Mickael FRADIN

Bernard LIBEAUT

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE

Igor ANGELO

Caroline CHAUVIGNE

Fabrice BABARIT

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

Yannick BENOIST

COMMUNICATION

« LA BOUGIE NE PERD RIEN DE SA FLAMME EN LA COMMUNIQUANT À UNE AUTRE BOUGIE. » CE PROVERBE ILLUSTRE BIEN LES VERTUS D'UNE COMMUNICATION DE PARTAGE, DANS UNE PERSPECTIVE D'ÉPANOUISSEMENT. COMPLÉTANT CETTE PENSÉE, D'UNE SEULE PETITE PHRASE, VICTOR HUGO VIENT NOUS ÉCLAIRER À SON TOUR : « LA VIE, C'EST LA COMMUNICATION DE PROCHE EN PROCHE. »

La fondation de notre commune de Mauges-sur-Loire constitue un événement remarquable et donne un visage à une opportunité. Elle nous conduit à repenser la communication qui doit s'exercer « de proche en proche » vis-à-vis de tous les habitants. Dans le cadre d'une démocratie toujours plus collaborative, la communication peut être le « liant » qui insuffle de la cohésion entre le projet politique, la gestion de la cité et la vie quotidienne et future des citoyens. Notre communication doit favoriser un positionnement des individus dans un projet collectif et, par conséquent, permettre de fonder la citoyenneté au sein de Mauges-sur-Loire.

Dans cette optique, la Commission Communication a d'abord élaboré un diagnostic exhaustif des pratiques d'information telles qu'elles s'exercent avec vigueur dans les communes déléguées. À la suite de cet état des lieux, la commission a beaucoup travaillé pour donner corps à une communication globale : édition du tabloïd représentant le schéma d'organisation de la commune ; création du logo et de la charte graphique ; mise en ligne d'un premier site internet qui devrait par la suite être remplacé par un site plus performant ; mise en place d'un journal de communication interne ; première édition du magazine... Pour mener à bien ces projets en un temps record, les membres de la commission se sont regroupés en

petits groupes de travail opérationnels et très performants. De plus, dans le but de fournir les ressources et les compétences techniques nécessaires à la mise en œuvre des décisions politiques, un poste d'agent chargé de la communication a été créé dès le mois d'avril.

« MAUGES-SUR-LOIRE MAGAZINE »... Tel est le nom, simple et explicite, que nous avons donné à cette nouvelle revue qui, dans notre esprit, devra être le reflet de notre « communauté municipale », le lieu d'expression de Mauges-sur-Loire dans sa globalité, la marque d'une cohésion et d'une cohérence. Au-delà d'une information factuelle, des dossiers spéciaux et des articles de fond traiteront de sujets touchant à l'ensemble de la commune, domaine par domaine. Notre volonté est d'éditer ce magazine trois fois par an. Quant aux bulletins de nos communes déléguées, ils perdureront dans leur forme actuelle le temps de mettre en place un bulletin municipal à l'échelle de Mauges-sur-Loire. Ils évolueront ensuite au terme d'une réflexion, en tenant compte des attentes des habitants, des associations, des acteurs du territoire. Un des prochains chantiers de la commission sera de donner vie à ce pan fondamental de la communication municipale.

Igor Angelo

Adjoint au Maire en charge de la communication

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENCOURAGER ET RENFORCER LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

La commission « Développement durable » a pour missions principales d'assurer la promotion du développement durable à Mauges-sur-Loire et d'accompagner les autres commissions dans l'élaboration des projets. Elle regroupe 23 membres du Conseil Municipal.

Adèle VALLET, chef de mission Développement durable et démocratie participative, accompagne la commission dans sa réflexion et ses actions et apporte son expertise technique aux élus.

UN ÉTAT DES LIEUX EN COURS

La réalisation de l'état des lieux est en cours. Des visites de terrain sont prévues sur chacune des communes déléguées : dix d'entre elles ont à ce jour été effectuées (détails des actions menées par les communes déléguées dans le dossier pages 24 à 28). L'état des lieux devrait être terminé pour le 10 septembre et validé par la commission en octobre.

SIX THÈMES DE TRAVAIL IDENTIFIÉS

Le développement durable est une approche dynamique qui irrigue l'ensemble de l'action publique. C'est une approche qualifiée de « transversale ».

Sa mise en œuvre touche deux domaines complémentaires :

- L'exemplarité dans l'action publique concerne toutes les actions engagées par la collectivité et fait appel à la motivation des élus et des agents dans tous ses domaines de compétence.
- L'animation du territoire pour libérer les énergies citoyennes. Le développement durable nécessite de faire émerger et de partager le plus tôt possible les projets avec les habitants, les acteurs économiques, sociaux, éducatifs et associatifs de la commune. Aires de jeux, crèches, cheminements doux... Tous ces projets sont au service de femmes, d'hommes ou d'enfants. Il importe qu'ils soient pensés avec la population qui les utilisera.

Les résultats d'une politique de développement durable doivent également être mesurés (quantitativement) et/ou appréciés (qualitativement).

C'est pourquoi la commission Développement durable a défini 6 thèmes de travail pour avancer dans sa réflexion :

- Energie
- Circuits courts
- Déplacements, mobilité, transports
- Participation citoyenne, démocratie de proximité et gouvernance
- Sensibilisation et formation des agents communaux
- Biodiversité et paysage, trames vertes et bleues

ET MOI, HABITANT DE MAUGES-SUR-LOIRE, QUE PUIS-JE FAIRE CONCRÈTEMENT ?

Un certain nombre d'initiatives est pris par les habitants dans le domaine du développement durable. Le groupe Ecocitoyenneté du centre social Val'Mauges constitue un lieu d'information et d'échange d'idées et d'expériences sur de nombreux thèmes du développement durable. Ce groupe est à l'origine du Repair Café, par exemple.

Plus d'info <http://centresocial-valmauges.fr/>

De la même façon, les élus membres de la commission Développement durable sont à votre écoute et pourront vous accompagner dans vos initiatives sur ce thème.

Christophe Jolivet

Adjoint au Maire en charge du développement durable



MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Teddy ROUILLER
Sophie DEDENYS

BOTZ-EN-MAUGES
Georges THARREAU

BOURGNEUF-EN-MAUGES
Yves DAVIAU

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Céline GRASSET
Christine HAUGOMAT

LA POMMERAYE
Ambroise BECOT
Alain DAVID
Jean-Marie BRETAULT
Henri ROULLIER
François-Xavier LANTOINE

LE MARILLAIS
Gaylord GUILBAULT

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Patrice CHATAIGNER
Hélène MARCHAND

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Richard BURGEVIN
Solène GOURDON
Christian MAILLET
Isabelle MONFRAY

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Jean-René THIBAULT
Pierre PALUSSIÈRE
Christophe JOLIVET

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Philippe BIOTEAU

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Yannick BENOIST

→ PÔLE MOYENS RESSOURCES PROXIMITÉ

39,3 millions d'euros

**C'EST LE MONTANT TOTAL DES
15 BUDGETS DE LA COMMUNE**
(budget principal, budgets
annexes et budgets autonomes)

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Bernard MALINGE

BOTZ-EN-MAUGES
Marie LE GAL
Denis VAILLANT

BOURGNEUF-EN-MAUGES
Jacques RÉTHORÉ

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Jean-Yves GUERY
Henri BOISDRON
Luc CHAUVIN

LA POMMERAYE
Gérard CHAMPION
Jean-Marie BRETAULT

LE MARILLAIS
Dominique AUVRAY
Denis RAIMBAULT

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Gilles PITON
Yves BLOND

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Thierry CAUMEL
Eric WAGNER
Jean-Claude BELLANGER

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Valérie BOISELLIER
Serge PAQUEREAU
André RETAILLEAU

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Anne VERGER
Stéphane GALLET

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Robert BOISTAULT
Danielle PINEAU

FINANCES

2016 : UNE ANNÉE BUDGÉTAIRE DE CONCRÉTISATION DES PROGRAMMES

En 2014, ce fut l'année de la mise en place des conseils municipaux, après les élections de Mars. L'année 2015 fut occupée à amorcer la réforme territoriale et la fondation de Mauges-sur-Loire.

Ces deux éléments ont engendré un report ou un décalage de certains projets communaux, mais qui se retrouvent budgétés sur 2016.

Cela a pour conséquence de faire apparaître des chiffres importants sur l'année en cours.

BUDGETS PRINCIPAUX 2016

À travers tous ces budgets, 2 sont prépondérants : le budget général et celui de l'assainissement ; les autres sont de plus faibles montants et établis suivant une certaine régularité annuelle.

Ces budgets pour 2016 ont tous été prévus sans recours à l'emprunt.

LE BUDGET GÉNÉRAL EN FONCTIONNEMENT

En dépenses : 18,7 M€

+ 4,7 M€ de charges à caractère général
+ 7,2 M€ de charges de personnel
+ 2,8 M€ de charges de gestion courante
+ 2,7 M€ d'atténuation de produits

En recettes : 20,2 M€

+ 11,1 M€ de recettes fiscales
+ 6,6 M€ de dotations et de subventions
laissant envisager un résultat prévisionnel bénéficiaire de 1,5 M€

LE BUDGET GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT

c'est 11,1 M€ en dépenses

+ 6,6 M€ d'infrastructures structurantes,
+ 3,2 M€ d'investissements courants,
+ 1,3 M€ de remboursements d'emprunts.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN ASSAINISSEMENT

En recettes : 1,15 M€

+ 912 K€ de redevances d'assainissement
+ 164 K€ d'amortissements de subventions d'investissements,

laissant envisager un résultat prévisionnel bénéficiaire de 82 K€.

En dépenses : 1,07 M€

+ 454 K€ d'amortissements
+ 387 K€ de charges à caractère général
+ 105 K€ de charges de personnel.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EN ASSAINISSEMENT

c'est 1,85 M€ en dépenses

+ 1,5 M€ de travaux divers
+ 315 K€ de remboursements d'emprunts.

PERSPECTIVES

Une étude sur le lissage de la fiscalité est actuellement menée pour une décision avant le 1^{er} octobre 2016, avec une application à compter de 2017.

Une étude pour analyser la nécessité de renégocier certains emprunts existants va être engagée.

Enfin, un plan pluriannuel d'investissements sera établi jusqu'en 2020, en corrélation avec le fonctionnement et l'engagement financier.

Une année budgétaire ambitieuse confirme le dynamisme de notre territoire.

Les investissements sur les prochaines années seront réalisés en fonction de la capacité financière de notre commune, et dans le respect de la charte approuvée par toutes les communes déléguées.

Gilles Piton

Adjoint au Maire en charge des finances
Maire délégué du Mesnil-en-Vallée

PÔLE AMÉNAGEMENT

INSTALLÉ DEPUIS MAI 2016 DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE DE MONTJEAN-SUR-LOIRE, LE PÔLE AMÉNAGEMENT S'ORGANISE AUTOUR DE 6 THÉMATIQUES ANIMÉES CHACUNE PAR UN ADJOINT DE COMMISSION. AINSI, CHRISTIAN BORÉ, ADJOINT « VOIRIE », MARYSE BOULET-GERCOURT, ADJOINTE « ÉQUIPEMENTS », DANIELLE PINEAU, ADJOINTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE », ALAIN BORÉ, ADJOINT « URBANISME », RÉMI ALBERT, ADJOINT « ASSAINISSEMENT » ET CHRISTIAN MAILLET, ADJOINT « ÉCONOMIE, TOURISME, COMMERCE LOCAL », VONT VOUS PRÉSENTER *, AU FIL DE CES PAGES, L'ORGANISATION INTERNE DE LEUR COMMISSION ET LEURS CHAMPS D'INTERVENTIONS RESPECTIFS.

Pour coordonner et soutenir leurs actions, en tant qu'adjointe de pôle, je pilote les réunions de pôle en étroite collaboration avec Pauline Charrier, Directrice Générale Adjointe.

Si les adjoints de commissions et les élus membres des commissions ont pour rôle d'élaborer les politiques de développement de Mauges-sur-Loire, l'adjoint de pôle, quant à lui, assure la cohérence de ces politiques, puis coordonne les actions des adjoints de commissions.

Très concrètement, il ne s'agit plus de mutualiser les moyens et ressources de chacune de nos onze communes déléguées mais bien de créer une nouvelle organisation au sein de Mauges-sur-Loire qui permette d'optimiser efficacement les moyens et les ressources mis en commun par les communes historiques lors de la création de NOTRE commune de Mauges-sur-Loire.

C'est bien dans cette perspective nouvelle que l'adjoint de pôle doit garantir la place de chaque agent du pôle tout en répondant aux ambitions des élus pour assurer un service équitable, harmonieux et respectueux de nos atouts sur l'ensemble de la commune.

L'adjoint de pôle, quant à lui, assure la cohérence de ces politiques, puis coordonne les actions des adjoints responsables de commissions. Cette responsabilité est partagée en collaboration avec les deux autres adjoints des pôles « Ressources, moyens, proximité » et « Services à la population ».

« Il ne s'agit plus de mutualiser les moyens et ressources de chacune de nos onze communes déléguées mais bien de créer une nouvelle organisation au sein de Mauges-sur-Loire »

Avec l'exigence et la volonté des élus de répondre aux mots d'ordre que sont réactivité et proximité, le choix s'est naturellement

porté sur la répartition des 42 agents techniques sur 3 secteurs (voir encadré ci-contre). Chaque secteur doit maintenant consolider une équipe d'intervention efficace aux compétences multiples et complémentaires. Avec l'expertise des agents, les élus du pôle « Aménagement » ont pour objectif de faire face aux enjeux de demain en matière d'équipement et de répondre au mieux aux besoins réels de la population.

Anne VERGER,

3^e adjointe au Maire, Responsable du pôle Aménagement
Maire déléguée de Saint-Laurent-de-la-Plaine

*L'article « Économie » est signé Bruno Foucher et l'article « Tourisme » est écrit par Christophe Jolivet.

Les missions confiées au pôle « Aménagement » sont réparties comme suit :

- **Nelly Réthoré**, assistante administrative
- **Jérôme Vinet**, chef des services Urbanisme, habitat et Économie, tourisme, commerce local, est secondé dans ses missions par **Sylvie Brousseau** (urbanisme, tourisme) et **Clarice Reis** (chargée du développement touristique)
- Un bureau d'études techniques composé de trois agents : **Sylvain Pasquier** - technicien Bâtiments, **Frédéric Urvoy** - technicien voirie en charge de la voirie en agglomération et **Jean-Emmanuel Chéné** - technicien voirie en charge de la voirie hors agglomération
- **Françoise Thos**, responsable du service assainissement
- **Pascal Bouquet**, chef des services techniques du Secteur Est (La Pommeraye, Bourgneuf-en-Mauges et Saint-Laurent-de-la-Plaine) est chargé du suivi administratif de la commission « Environnement, cadre de Vie »
- **Myriam Abraham**, chef des services techniques du secteur Centre (Montjean-sur-Loire, Le Mesnil-en-Vallée, Beausse et Saint-Laurent-du-Mottay) est chargée du suivi administratif de la commission « Équipements »
- **Yves Bondu**, chef des services techniques du secteur Ouest (Saint-Florent-le-Vieil, Le Marillais, La Chapelle-Saint-Florent et Botzen-Mauges) est chargé du suivi administratif de la commission « Voirie »



Recalibrage de fossé

LES RÉFÉRENTS TECHNIQUES

• **Yves BONDU**, chef du secteur ouest qui sera chargé du suivi administratif de la commission voirie et également responsable des agents techniques des communes déléguées de Botzen-Mauges, Saint-Florent-le-Vieil, La Chapelle-Saint-Florent et Le Marillais.

• **Jean-Emmanuel CHENE**, technicien qui s'occupe des 325 km des voies hors agglomérations. Il se charge avec le bureau d'études de réaliser les appels d'offres pour tous les travaux voirie, mais également du contrôle de l'exécution des travaux d'entretien, du fauchage élagage, des curages et dérasements, des enduits, et des réparations.

→ PÔLE AMÉNAGEMENT

VOIRIE

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE

Bernard MALINGE
Franck GUEMARD

BOTZ-EN-MAUGES

Marina GODARD
Pierre-Emmanuel PINEAU

BOURGNEUF-EN-MAUGES

André BOURIGAULT

LA-CHAPELLE-SAINT-FLORENT

Pierre-Yves BLAIN
Henri BOISDRON
Luc CHAUVIN

LA POMMERAYE

Louis MOREAU
François BORDIER

LE MARILLAIS

Christian BORE
Josiane GUICHARD

LE MESNIL-EN-VALLÉE

Philippe LAUNAY

MONTJEAN-SUR-LOIRE

Jean-Marie DELAUNAY
Clarisse RÉTHORÉ
Richard BURGEVIN

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

Jean-François ALLARD
Michel NEAU

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE

Anthony ONILLON
Stéphane GALLET

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

Alain AUDUSSEAU



Enduit superficiel d'usure



Reprofilage PATA (Point à temps automatique)

LA COMMISSION AU TRAVAIL

Une feuille projet des travaux voirie pour chaque commune déléguée a été réalisée. Les délégués ont ainsi présenté à la commission les orientations envisagées pour cette année et les années à venir dans leur localité.

Lors des premières réunions, la commission a étudié avec le chef de secteur et les agents les moyens à mettre en œuvre pour réaliser des achats groupés afin d'obtenir des tarifs avantageux et ainsi faire des économies sur notre budget.

Le règlement de la voirie va également être actualisé afin d'être conforme aux normes actuelles et répondre aux procédures de l'Etat. Par ailleurs, les travaux d'enduits superficiels ont été programmés.

Enfin, la commission travaille à la future installation de panneaux « commune de Mauges-sur-Loire » à l'entrée des bourgs.

Christian Boré

Adjoint au Maire en charge de la voirie
Maire délégué du Marillais

ÉQUIPEMENTS

LA COMMISSION « ÉQUIPEMENTS » EST TRANSVERSE ET EST AMENÉE À TRAVAILLER AVEC L'ENSEMBLE DES COMMISSIONS DE LA COMMUNE, NOTAMMENT POUR CONNAÎTRE LES VOLONTÉS, SOUHAITS DE TRAVAUX, RÉALISATIONS...

Pour optimiser son fonctionnement, quatre groupes de travail ont été créés selon des thématiques et sont dotés de référents chargés de faire remonter l'information :

- Groupe « SPORT & LOISIRS » - Gérard CHAMPION et Franck PASTRE
- Groupe « SCOLAIRE » - Fabien JOLIVET et Stéphane GALLET
- Groupe « CULTURE & PATRIMOINE » - Michel NEAU et Bruno ROCHARD
- Groupe « PROPRIETES COMMUNALES et DIVERS » - Gérard TRICOIRE et Robert BOISTAULT

Depuis décembre 2015, la commission s'imprègne de l'ensemble de bâtiments de Mauges-sur-Loire et procède actuellement à un état des lieux qui lui permettra, en lien avec les autres commissions, d'entamer une réflexion sur les priorités et les projets à venir.

Un agenda d'accessibilité programmée (ADAP), document regroupant toutes les données d'accessibilité ERP (établissement recevant du public) du territoire, est également en cours.

Maryse Boulet-Gercourt

Adjoint au Maire en charge des équipements

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Alexandre CHAUVAT
Xavier PINARD

BOTZ-EN-MAUGES
Gérard TRICOIRE

BOURGNEUF-EN-MAUGES
Denis GRIMAUD
Jean-François LENOBLE

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Franck PASTRE

LA POMMERAYE
François BORDIER
Gérard CHAMPION
Alain DAVID
Louis MOREAU

LE MARILLAIS
Eric ALBOUY
Dany MARTEAU

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Maryse BOULET-GERCOURT
Sophie DEMANGE
Eric PELTIER

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Richard BURGEVIN
Philippe GALLARD
Bruno ROCHARD

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Pierre GAUTIER
Michel NEAU
Pierre PALUSSIÈRE

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Stéphane GALLET
Lionel LHOMMEAU

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Michel BOISNARD
Robert BOISTAULT
Fabien JOLIVET

Zoom sur les projets en cours de réalisation ou dont le démarrage est imminent :

PÔLE CULTUREL MONTJEAN-SUR-LOIRE

Les travaux arrivent à leur terme, l'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre.



ESPACE DU PETIT ANJOU (périscolaire et restauration scolaire)

Les travaux suivent leur cours.



ACCUEIL DE LOISIRS ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - LA POMMERAYE



AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ANCIENNE POSTE LA POMMERAYE

Le chantier est réalisé en interne par des agents des services techniques du secteur Est spécialisés « Bâtiments » (La Pommeraye – Saint-Laurent-de-la-Plaine) pour permettre d'accueillir le personnel administratif de Mauges-sur-Loire.

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE

Angélique AUBRON
Xavier PINARD

BOTZ-EN-MAUGES

Denis VAILLANT

BOURGNEUF-EN-MAUGES

Yves DAVIAU
Dominique PINEAU

LA CHAPPELLE-SAINT-FLORENT

Pierre Yves BLAIN
Christine HAUGOMAT

LA POMMERAYE

Ambroise BÉCOT
François BORDIER

LE MARILLAIS

Dominique AUVRAY

LE MESNIL-EN-VALLÉE

Alain CHEIGNON

MONTJEAN-SUR- LOIRE

Françoise LIMOUSIN
Sylvie GUILLEMOT
Thierry JOUAN

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

Jean François ALLARD
Christophe JOLIVET
Hélène LUSSON

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE

Françoise BERNIER

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

Alain BENOIST
Iseline LUBINEAU

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
OU DEMANDES URGENTES**

vous pouvez vous adresser aux
membres de la commission de
votre commune déléguée.

SUIVI ADMINISTRATIF :

Pascal Bouquet La Pommeraye

Pour plus d'efficacité dans
le service à la population, les
secteurs géographiques sont
répartis de la manière suivante :

• **Secteur EST**

Bourgneuf-en-Mauges,
La Pommeraye,
Saint-Laurent-de-la-Plaine

• **Secteur CENTRE**

Beausse, le Mesnil-en-Vallée,
Montjean-sur-Loire,
Saint-Laurent-du-Mottay

• **Secteur OUEST**

Botz-en-Mauges, le Marillais,
la Chapelle-Saint-Florent,
Saint-Florent-le-Vieil,

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Entretien des espaces verts, fleurissement, cimetières, mobiliers urbains
- Gestion/installation des guirlandes et nacelles pour Noël
- Désherbage, gestion de l'eau, gestion différenciée...
- Entretien des jardins potagers, du verger patrimonial
- Entretien des sentiers de randonnée
- Lutte contre les nuisibles

- Suivi environnemental : levée de la Loire, Réseau Natura 2000

Cette liste pourra être complétée par d'autres actions en fonction des besoins et des projets.

Pour 2016, chaque commune déléguée poursuit son fleurissement habituel en attendant la mise en place complète des services techniques.

ZOOM SUR UNE INITIATIVE VERTE...

**DES TONDEUSES ECOLOGIQUES
AU PARC DES RINIÈRES**

Depuis septembre 2015 la commune de la Pommeraye s'est lancée dans l'Eco-pâturage, une méthode alternative à l'entretien mécanique et chimique des espaces verts et naturels qui consiste à faire paître des animaux sur ces espaces.

La commune a acheté 6 moutons d'Ouessant, elle s'est vue attribuer un numéro d'élevage. Les animaux sont bouclés et bénéficient d'un suivi vétérinaire.



Le Mouton d'Ouessant

C'est une race ovine qui, comme son nom l'indique est originaire de l'île d'Ouessant dans le Finistère. C'est une race qui n'est plus menacée aujourd'hui. C'est le plus petit mouton au monde, il est très rustique.

Le site se situe au Parc des Rinières

Un enclos de 5000m² et une petite

bergerie ont été réalisés par les jeunes de la commune, encadrés par des plus âgés dans le cadre d'un « chantier jeunes ».

**Le Pourquoi de cette opération
d'Eco-pâturage :**

- Réduire l'entretien difficile de certains coteaux herbeux, nécessitant beaucoup de temps et de labeur
- Une démarche sur la trace du développement durable (supprimer l'entretien chimique et réduire l'entretien mécanique)
- Une démarche pédagogique, un atout supplémentaire pour le parc, une incitation à la marche et à la découverte.
- Sauvegarder des races locales et rustiques

Après 9 mois d'Eco-pâturage

Le bilan est très satisfaisant, les moutons ont contribué à la création d'un paysage agréable, générateur de lien social, pour les promeneurs et les enfants qui sont naturellement attirés par les animaux.

Le nombre de fauches est passé de 6 à une fauche tardive.

Nous avons pour projet de réaliser au total 1,5 hectare d'enclos et d'augmenter le cheptel et éventuellement voir l'introduction de nouvelles races : Landes de Bretagne et Solognote.

Danielle Pineau

Adjointe au Maire en charge de la commission Cadre de vie, environnement
Maire déléguée de Saint-Laurent-du-Mottay



©Fotolia.com

→ PÔLE AMÉNAGEMENT

ASSAINISSEMENT

LA COMMISSION ÉTUDIE LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'ÉPURATION DES EAUX AUSSI BIEN À L'INTÉRIEUR DES BOURGS (ASSAINISSEMENT COLLECTIF) QU'À L'EXTÉRIEUR (ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF).

Elle supervise l'application de la politique de cette thématique auprès des agents. En pleine restructuration, Mauges-sur-Loire n'a pas encore créé de service unique d'assainissement. Les agents des services techniques dans chaque commune déléguée conservent leurs missions auprès des réseaux et des stations d'épuration. L'animation du service d'assainissement non collectif est assurée par un agent en charge de l'ensemble du territoire de la commune nouvelle. Un représentant de chaque commune déléguée siège à la commission afin d'assurer une représentativité de l'ensemble des spécificités du territoire. En cas de question, ils sont à votre disposition.

POLLUTION À LA STATION D'ÉPURATION TOUS RESPONSABLES, TOUS ACTEURS POUR RÉAGIR !

En février dernier, lors d'un contrôle hebdomadaire de la station d'épuration de Bourgneuf-en-Mauges, les services techniques ont constaté une importante pollution aux hydrocarbures à l'entrée de la station. Une personne a déversé de l'huile de vidange (entre 5 et 10 litres) dans le réseau d'assainissement « eaux usées ». Une société est intervenue pour supprimer cette pollution. Elle a procédé à l'enlèvement de 9 tonnes de déchets : eaux et boues hydrocarburées (poste de relevage, déssableur et regards). À la recherche du responsable, les services techniques ont tenté de remonter le réseau sans résultat précis. Le coût de l'opération est de 2840.00 € TTC. Le 19 février, ce sont des lingettes qui ont provoqué une panne de l'aérateur de la lagune. Coût de l'opération : 1750.00 € TTC. Le coût de l'assainissement est directement répercuté sur votre facture d'eau.

RAPPEL :

Les canalisations d'eaux usées sont souvent appelées « tout à l'égout » ; on ne peut pas cependant tout y jeter. Nous rencontrons fréquemment des dysfonctionnements liés à la présence d'objets solides ou toxiques, indésirables dans les canalisations, notamment de lingettes achetées dans le commerce. Ces lingettes ne sont pas biodégradables à court terme. Elles bouchent les conduits, bloquent les pompes. Il est donc demandé à tous les usagers du réseau d'assainissement de jeter lingettes ou chiffon avec les ordures ménagères et non dans les sanitaires.



MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Rémi ALBERT
Bernard MALINGE

BOTZ-EN-MAUGES
Catherine PASQUIER

BOURGNEUF-EN-MAUGES
André BESNARD

LA POMMERAYE
Henri ROULLIER

LA-CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Jacky BOURGET
Pierre-Yves BLAIN

LE MARILLAIS
Gabriel GARCIAU

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Jean-Claude BLON

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Jean-Marie DELAUNAY
Richard BURGEVIN

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Michel NEAU

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Anthony ONILLON
Fabrice BABARIT

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Michel BOISNARD

Rémi Albert

Adjoint au Maire en charge de l'assainissement
Maire délégué de Beausse

URBANISME

LA COMMISSION URBANISME SERA AMENÉE À SE PRONONCER SUR L'ENSEMBLE DES QUESTIONS AYANT TRAIT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

En effet, le code de l'urbanisme commence ainsi : « Le territoire français est le patrimoine commun de la Nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. »

L'OBJECTIF DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE C'EST D'ASSURER À TOUS :

- des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources ;
- de gérer le sol de façon économe ;
- d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages ainsi que la sécurité et la salubrité publiques ;
- de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;
- de rationaliser la demande de déplacements.

L'objet de l'urbanisme est donc très vaste, et serait pratiquement sans limite selon cette définition. Les thèmes abordés par la commission seront donc variés et parfois transversaux avec d'autres commissions. On citera :

- l'organisation de l'occupation du sol (notamment par le biais du Plan Local d'Urbanisme) ;

- la mise en œuvre d'une politique d'optimisation du tissu urbain, avec comme objectif un usage économe de l'espace, de densification des zones urbanisées et de limitation des extensions ;
- la politique foncière et la constitution de réserves par la commune pour garantir son développement à long terme ;
- la politique de l'habitat : définition d'objectifs, avec des actions pour les atteindre (exemple : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), et la mise en place d'un observatoire ;
- l'aménagement numérique du territoire (mise en œuvre du très haut débit) ;
- la protection des milieux naturels et des paysages ;
- la mise en place de conditions favorables au développement de l'activité économique ;
- la gestion des eaux pluviales et des eaux usées (en lien avec le service assainissement) ;
- la politique de déplacements avec Mauges Communauté ;
- la gestion des contentieux en matière d'urbanisme.



Jardins intergénérationnels à la Chapelle-Saint-Florent

MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Sophie DEDENYS
Franck GUEMARD

BOTZ-EN-MAUGES
Catherine PASQUIER
Evelyne GODARD
Alain BORE

BOURGNEUF-EN-MAUGES
André BESNARD

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Jacky BOURGET

LA POMMERAYE
Jean-Marie BRETAULT
Henri ROULLIER
Louis MOREAU
Fabienne BRUNET

LE MARILLAIS
Gabriel GARCIAU

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Jean-Claude BLON
Gilles PITON

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Jean-Marie DELAUNAY

Richard BURGEVIN
Clarisse RÉTHORÉ
Romain BERNIER

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Jean-René THIBAULT
Jean-François ALLARD
Pierre PALUSSIÈRE

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Stéphane GALLET
Françoise BERNIER

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Alain AUDUSSEAU
Fabien JOLIVET



© Air Papillon

URB'ACTU

POURSUITE DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été signée le 9 juillet 2013 pour une durée de 3 ans. En raison des bons résultats constatés, la commune de Mauges-sur-Loire a reconduit ce programme jusqu'en juillet 2018.

Rappelons que l'OPAH est destinée à tout propriétaire (résidence principale ou logement locatif) de logement de plus de 15 ans, n'ayant pas commencé les travaux et envisageant de les faire réaliser par des artisans. Vous pouvez bénéficier d'aides financières pour :

- Réaliser des économies d'énergie, améliorer le confort de votre logement,
- Rendre accessible et adapter votre logement pour rester autonome.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAUGES-SUR-LOIRE

Quel est ce document ?

Principalement, le PLU détermine les conditions d'occupation du sol sur l'ensemble du territoire communal, en respectant les documents de portée supérieure (exemple : le SCOT ou Schéma de Cohérence des Mauges).

Une fois achevé, le PLU comprend 6 volets :

- 1 - Le rapport de présentation
- 2 - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- 3 - Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4 - Le règlement graphique
- 5 - Le règlement écrit
- 6 - Les annexes

Démarrée début 2014 par la communauté de communes du canton de Saint-Florent-le-Vieil, l'élaboration du PLU se poursuit. Ce nouveau document d'urbanisme fixera le droit des sols, sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle.

Après la présentation du diagnostic en novembre 2014, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été présenté à la population lors de deux réunions les 14 et 27 juin derniers.

Une étape très importante puisque le PADD, pierre angulaire du PLU, regroupe les grandes orientations pour les 10 à 15 ans à venir en matière d'urbanisme et de développement de la commune.

Quatre grandes thématiques ont été retenues par les élus pour le futur développement du territoire :

- Prévoir l'évolution à long terme du territoire, en s'appuyant sur les polarités existantes
- Assurer le maintien des activités économiques et le développement de l'activité touristique
- Définir les outils pour assurer la mise en valeur du patrimoine bâti, du patrimoine paysage, du patrimoine environnemental
- Inscrire le projet de PLU dans la perspective d'une préservation durable de la qualité de vie des habitants.

L'intégralité de ce document est disponible sur le site internet de la commune www.mauges-sur-loire.fr
L'objectif est d'obtenir une approbation pour avril 2018.

La modification des PLU existants : de quoi s'agit-il ?

En attendant que le futur PLU de Mauges-sur-Loire soit applicable, il peut être nécessaire de faire évoluer les documents d'urbanisme des communes (par exemple ouvrir une zone à l'urbanisation, corriger une erreur matérielle, modifier une prescription trop contraignante, prendre en compte un projet...).

Alain Boré

Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme
Maire délégué de Botz-en-Mauges

TOURISME

LE TOURISME, UN ATOUT POUR MAUGES-SUR-LOIRE



LE CAMPING ECO-LOIRE

Repris en régie municipale en 2015, le camping Eco-Loire, situé sur l'île Batailleuse, côté Loire-Atlantique, est propriété de Mauges-sur-Loire. Il fait l'objet d'un partenariat avec la commune nouvelle de Loireauxence. Il dispose de 100 emplacements et accueille principalement des cyclotouristes Loire à Vélo. Cette offre d'hébergement de plein-air est complémentaire des offres privées (campings, hôtels, gîtes et chambres d'hôtes).

Situé en zone inondable, le camping a été fermé du 2 au 17 juin 2016, en raison de la crue exceptionnelle de la Loire.

À la belle saison, de nombreux touristes viennent sur notre commune. La Loire armoricaine, avec ses promontoires rocheux, est très prisée. Les événements festifs et culturels organisés par les associations de notre commune dynamisent la vie locale et attirent les visiteurs. Le patrimoine, qu'il soit architectural, industriel ou rural, classé ou non, est un élément fort de notre identité. Il se découvre en empruntant les circuits de découverte dans les bourgs ou les chemins de randonnée dans la campagne, dont le fameux GR3. La Loire à Vélo devient un axe de déplacement très fréquenté (plus de 36 000 passages en 2015) et permet aux adeptes du cyclotourisme de découvrir 20 km de Loire et de coteaux entre Montjean-sur-Loire et le Marillais.

QUI FAIT QUOI ?

Mauges Communauté, en tant que communauté d'agglomération, organise la promotion du tourisme sur son territoire. Pour les trois communes nouvelles du nord des Mauges (Montrevault-sur-Èvre, Mauges-sur-Loire et Orée d'Anjou), l'office de tourisme Une autre Loire, soutenu par Mauges Communauté, met concrètement en place la promotion touristique du territoire.

Les communes ont compétence pour la gestion des sites touristiques et des sentiers de randonnée.

Dans l'organisation de notre commune, le tourisme fait partie de l'économie car il contribue au développement du territoire. Par exemple, les études menées par les professionnels du tourisme montrent qu'un cyclotouriste français sur la Loire à Vélo dépense en moyenne 80 € par jour en nourriture, hébergement et visites de sites.

La commission « Économie, tourisme » de Mauges-sur-Loire s'est organisée en plusieurs groupes de travail dont un sur le tourisme, réunissant 8 conseillers municipaux : Alain Cheignon, Jean-Yves Guéry, Thierry Jouan, Françoise Limousin, Christian Maillet, Pierre Spiesser, Eric Wagner et moi-même. Jérôme Vinet, chef de service, accompagne le groupe dans sa réflexion et apporte son expertise technique aux élus.

OBJECTIF ET ACTIONS 2016

L'objectif du groupe de travail en 2016 consiste à réaliser un état des lieux du tourisme à l'échelle de Mauges-sur-Loire afin d'élaborer une feuille de route pour la période 2016-2020. Ce travail est en cours. Mauges-sur-Loire définira sa politique en matière de tourisme, en cohérence avec Mauges Communauté et en lien avec les communautés de communes Loire-Layon et du Pays d'Ancenis.

LES PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES DE MAUGES-SUR-LOIRE

La commune apporte son soutien à 5 sites touristiques : Musée des vieux métiers (Saint-Laurent-de-la-Plaine), Cap Loire (Montjean-sur-Loire), Maison Julien Gracq (Saint-Florent-le-Vieil), le Moulin de l'Épinay (La Chapelle-Saint-Florent) et le musée d'histoire locale des guerres de Vendée (Saint-Florent-le-Vieil).

Mauges-sur-Loire définira sa politique en matière de tourisme, en cohérence avec Mauges Communauté et en lien avec les communautés de communes Loire-Layon et du Pays d'Ancenis.

Christophe Jolivet,
pour la commission Économie, tourisme

ÉCONOMIE

Soyons modestes. Vos élus n'ont ni vocation à créer des emplois, ni à s'immiscer dans la gestion des entreprises. En revanche, ils ont la responsabilité de créer les conditions favorables au développement économique et à l'attractivité du territoire.

Depuis 2016 et la mise en place de notre nouvelle organisation territoriale, le développement économique est une compétence de Mauges Communauté. Désormais, c'est à cet échelon que sont gérées les 16 zones d'activités de nos 11 communes déléguées.

C'est dans ce cadre que travaille la commission « Économie, tourisme » de Mauges-sur-Loire et vos élus ont à cœur de contribuer à la construction de la stratégie économique des Mauges. En veillant à ce que les équipements et les infrastructures soient à la hauteur du dynamisme de nos entreprises. Citons en premier lieu la mise en place du réseau de fibre optique. Pour être attractifs aux yeux des entrepreneurs et des habitants, les territoires qui bénéficieront d'un internet de très haut débit seront les mieux armés pour le futur.

Au niveau local, la commission s'attache à être le premier niveau d'écoute et d'action auprès des entrepreneurs. Les élus de la commission ont pour mission de se rendre disponibles auprès des porteurs de projets et de les aider à faciliter la création et le maintien des activités économiques sur le territoire.

Le commerce fait également l'objet des attentions de la commission.

Un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine & Loire doit être conclu. Cela permettra d'effectuer un diagnostic approfondi de la situation commerciale, mais surtout de faire des recommandations pour une gestion équilibrée de l'appareil commercial. Le maintien des commerces alimentaires et des services dans nos plus petits villages, ainsi que l'équilibre entre commerce de périphérie et commerce de centre bourg sont de véritables préoccupations. Il en va de la diversité de l'offre et de la préservation de la proximité exigée par les habitants. L'agriculture est un de nos piliers économiques. De nos jours, les fermes sont de véritables entreprises. À ce titre, la commission a la responsabilité de soutenir l'activité. La difficulté de transmission des exploitations est très préoccupante. Des jeunes veulent s'installer, des anciens veulent céder. Au côté des différentes institutions connues, la commission veillera à contribuer à la mise en relation des uns et des autres. Les femmes et les hommes de votre commission économie sont des entrepreneurs, des artisans, des agriculteurs, des employés, des salariés. Ils vivent dans l'économie réelle. Leur quotidien est celui de tous les acteurs économiques de Mauges-sur-Loire. Ils sont à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter.

Bruno Foucher,
pour la commission Économie, tourisme



MEMBRES DE LA COMMISSION

BEAUSSE
Rémi ALBERT

BOTZ-EN-MAUGES
Marie LE GAL
Marina GODARD

BOURGNEUF-EN-MAUGES
Denis GRIMAUD

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT
Jean-Yves GUERY

LA POMMERAYE
Bruno FOUCHER

Marie-Thérèse BOUTERAON
Jean-Claude JOLLIVET
François-Xavier LANTOINE

LE MARILLAIS
Denis RAIMBAULT

LE MESNIL-EN-VALLÉE
Alain CHEIGNON

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Christian MAILLET
Bruno ROCHARD
Eric WAGNER
Thierry JOUAN

Marine BERTRAND
Thierry CAUMEL
Françoise LIMOUSIN

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Christophe JOLIVET
Camille LETHUILLIER DE CHARRETTE
Pierre SPIESSER
Anne-Marie POUPARD

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
Donatien COURANT

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
Sylvie MONTES

L'OFFRE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

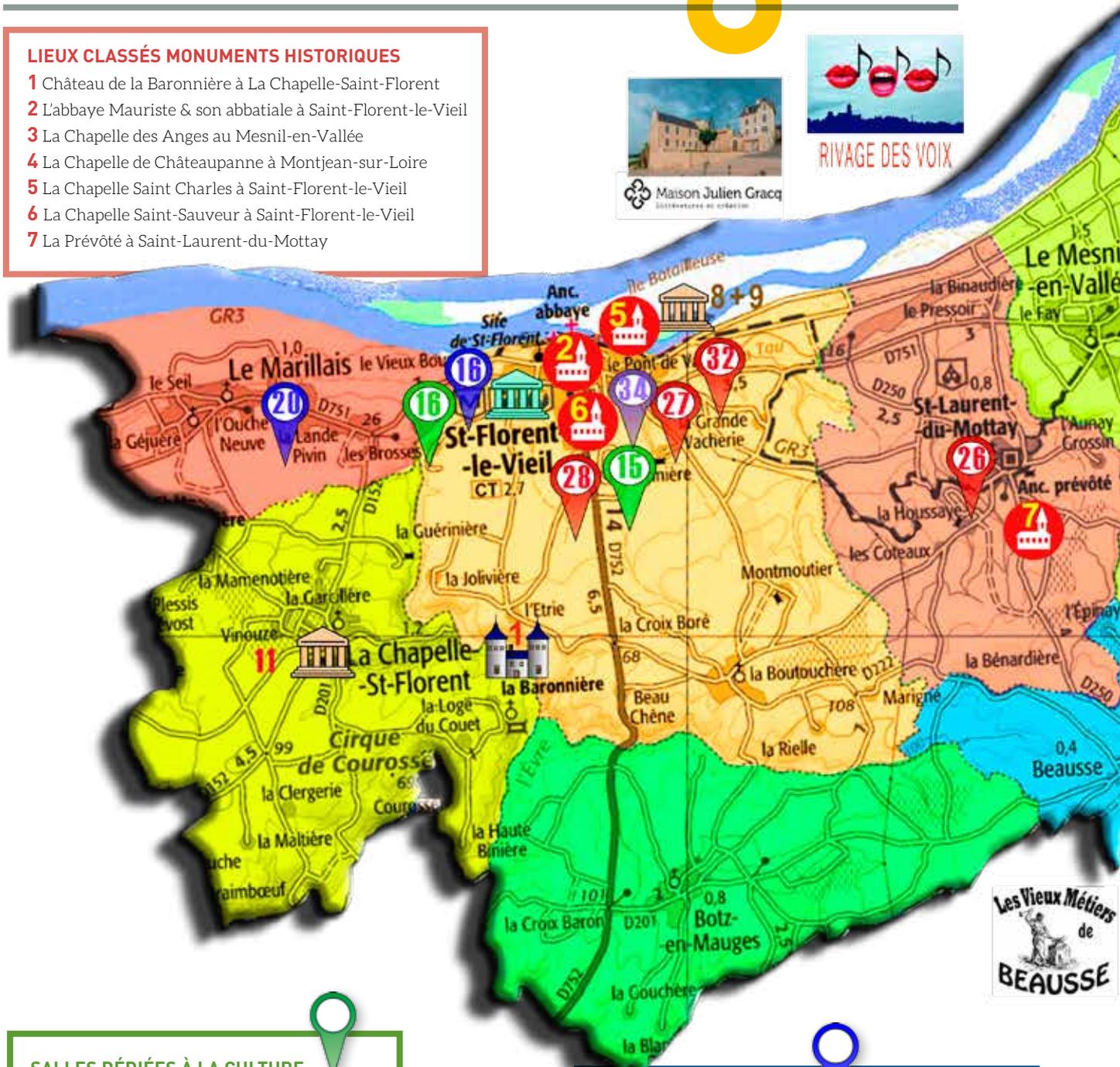


LIEUX CLASSÉS MONUMENTS HISTORIQUES

- 1 Château de la Baronnière à La Chapelle-Saint-Florent
- 2 L'abbaye Mauriste & son abbatale à Saint-Florent-le-Vieil
- 3 La Chapelle des Anges au Mesnil-en-Vallée
- 4 La Chapelle de Châteaupanne à Montjean-sur-Loire
- 5 La Chapelle Saint Charles à Saint-Florent-le-Vieil
- 6 La Chapelle Saint-Sauveur à Saint-Florent-le-Vieil
- 7 La Prévôté à Saint-Laurent-du-Mottay



RIVAGE DES VOIX



SALLES DÉDIÉES À LA CULTURE

- 13 Le site de La Forge à Montjean-sur-Loire
- 14 Le Centre Culturel à Montjean-sur-Loire
- 15 Le Pôle Famille à Saint-Florent-le-Vieil
- 16 L'abbaye Mauriste à Saint-Florent-le-Vieil

SALLES DE SPECTACLES

- 16 L'abbaye Mauriste à Saint-Florent-le-Vieil
- 17 Le théâtre des rêveries à Saint-Laurent-de-la-Plaine
- 18 Le Centre socio-culturel à La Pommeraye
- 19 Le théâtre de verdure au Mesnil-en-Vallée
- 20 Théâtre de l'Èvre au Marillais
- 21 Salle Charlie Chaplin (Complexe « aux 3 jardins » à Bourgneuf-en-Mauges)

LES MUSÉES & MAISON D'ÉCRIVAIN



- 8 Le musée d'Histoire Locale & des Guerres de Vendée à Saint-Florent-le-Vieil
- 9 La Maison d'écrivain Julien GRACQ à Saint-Florent-le-Vieil
- 10 Le Musée des Métiers à Saint-Laurent -de-la-Plaine
- 11 Le Moulin de l'Épinay à La Chapelle-Saint-Florent
- 12 Cap Loire à Montjean-sur-Loire

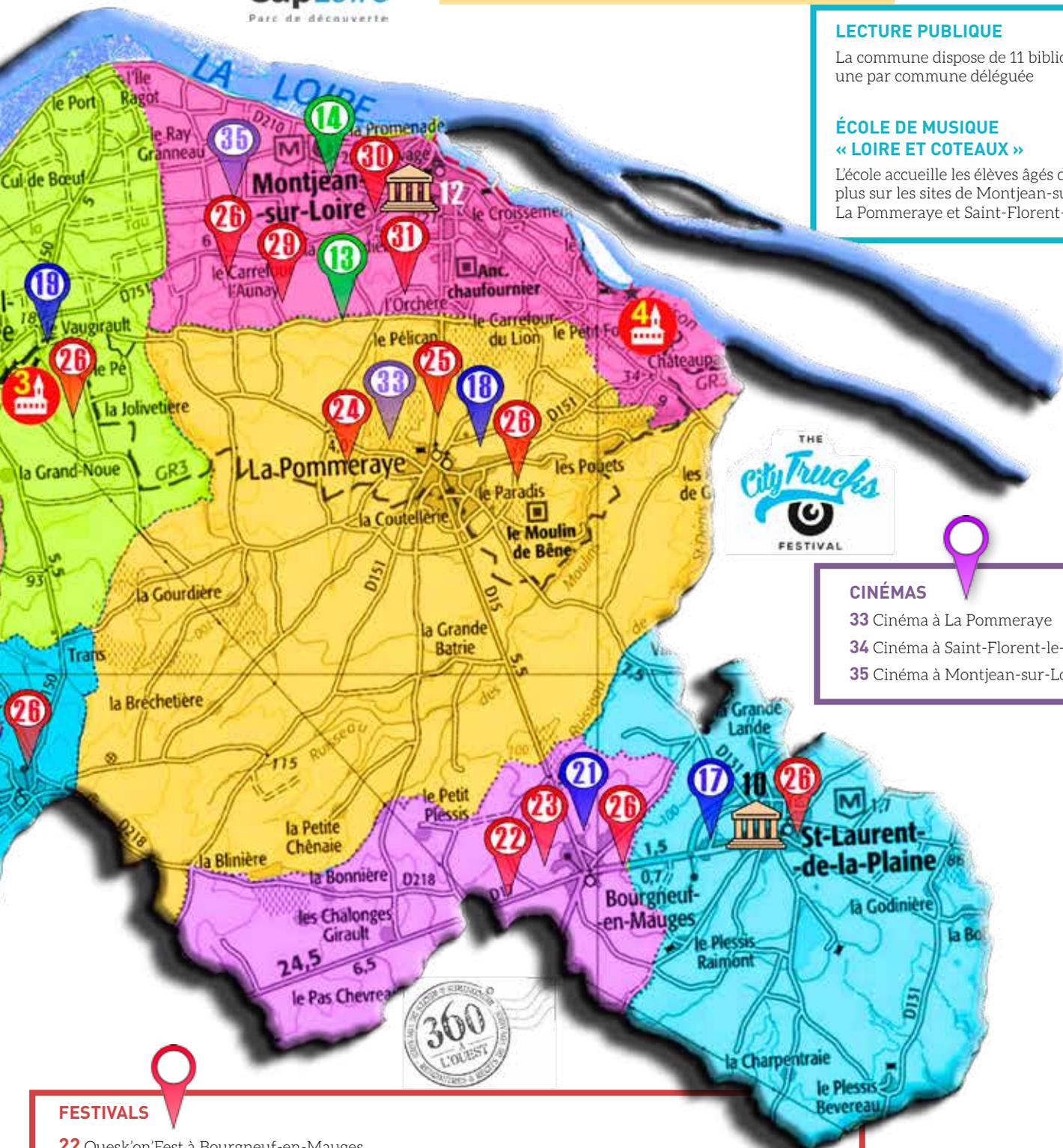
CapLoire
Parc de découverte

LECTURE PUBLIQUE

La commune dispose de 11 bibliothèques, une par commune déléguée

ÉCOLE DE MUSIQUE « LOIRE ET COTEAUX »

L'école accueille les élèves âgés de 5 ans et plus sur les sites de Montjean-sur-Loire, La Pommeraye et Saint-Florent-le-Vieil



CINÉMAS

- 33 Cinéma à La Pommeraye
- 34 Cinéma à Saint-Florent-le-Vieil
- 35 Cinéma à Montjean-sur-Loire

FESTIVALS

- 22 Ques'ou'n'Fest à Bourgneuf-en-Mauges
- 23 Ziconovéennes à Bourgneuf-en-Mauges
- 24 The City Trucks Festival à La Pommeraye
- 25 Z'ARTIPOM'S à La Pommeraye
- 26 360° à l'Ouest à Mauges-sur-Loire
- 27 Le Rivage des Voix à Saint-Florent-le-Vieil
- 28 Les Rencontres Gracq à Saint Florent-le-Vieil
- 29 Fibres en Musique à Montjean-sur-Loire
- 30 Symposium de Sculptures à Montjean-sur-Loire
- 31 Festival du Cinéma Indépendant à Montjean-sur-Loire
- 32 Podiums Florentais à Saint-Florent-le-Vieil

Carte composée par Denis Bruneau



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST « UN DÉVELOPPEMENT QUI RÉPOND AUX BESOINS DU PRÉSENT SANS COMPROMETTRE LA CAPACITÉ DES GÉNÉRATIONS FUTURES À RÉPONDRE AUX LEURS ». CETTE DÉFINITION A ÉTÉ DONNÉE EN 1987 PAR GRO HARLEM BRUNDTLAND, PREMIER MINISTRE DE NORVÈGE.

PETIT HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, tenu sous l'égide des Nations-Unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers qui le soutiennent : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

En 2007, la France a organisé le Grenelle de l'Environnement afin de prendre des décisions de long terme dans les 6 domaines suivants : la lutte contre les changements climatiques et la maîtrise de la demande d'énergie, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, l'instauration d'un environnement respectueux de la santé, l'adoption de modes de production et de consommation durables, la construction d'une gouvernance adaptée à la prise en compte de l'écologie, la promotion de modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité (croissance verte).

Le Grenelle s'est traduit par deux lois votées en 2009 et 2010.

Au niveau mondial, la conférence de Paris de décembre 2015 sur le climat (COP21) débouche sur un accord international sur le climat qui s'applique à tous les pays. Il fixe l'objectif de contenir le réchauffement climatique planétaire dans une fourchette comprise entre 1,5 et 2°C d'ici l'an 2100.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LES MAUGES

Depuis 2003, le territoire des Mauges développe des actions dans différents domaines relevant du développement durable, en lien avec différents partenaires institutionnels, associatifs, économiques. Cette action s'est traduite par l'élaboration d'un plan climat énergie territorial qui va évoluer vers un plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce dernier est désormais obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants. Mauges Communauté devra élaborer le sien.

Née en décembre 2015, la commune de Mauges-sur-Loire a intégré le développement durable comme un axe important de son épanouissement. Cette décision politique s'est traduite par la mise en place d'une commission « Développement durable », rattachée au pôle Ressources, Moyens et Proximité.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE HISTOIRE ANCIENNE POUR UNE NOUVELLE COMMUNE

Depuis 2008, plusieurs actions ont été initiées dans les communes déléguées qui composent aujourd'hui Mauges-sur-Loire. Quelques-unes d'entre elles vous sont présentées, sans exhaustivité.

La modernisation de l'éclairage public

Cette action présente quatre objectifs : lutter contre la pollution lumineuse, réduire la consommation d'énergie, alléger la facture d'électricité et remplacer les dernières lampes à vapeur de mercure.

« Née en décembre 2015, la commune de Mauges-sur-Loire a intégré le développement durable comme un axe important de son épanouissement »



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

La transition énergétique s'appuie sur plusieurs volets dont un concerne la rénovation énergétique des bâtiments publics. Cette opération a été engagée sur des bâtiments à forte fréquentation comme les mairies, les bibliothèques, des salles de réunion pour les associations. À Saint-Laurent-du-Mottay, le projet de rénovation de la mairie, dont une partie, la salle du conseil, est classée monument historique, est considéré comme exemplaire. Il combine en effet l'amélioration du confort des usagers, la limitation des déperditions énergétiques et la mise en valeur du patrimoine. Les scénarios d'aménagement sont en cours d'étude.

Mise en œuvre dans presque toutes les communes déléguées de Mauges-sur-Loire, elle a été réalisée avec le concours du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Maine-et-Loire (SIEML) auquel les communes ont transféré la compétence relative à l'éclairage public.

Voici trois exemples de résultats :

- En 2011, la ville de La Pommeraye comptait 660 points lumineux, représentant 172 MWh pour une facture d'électricité de 23 000 €. Suite au diagnostic du parc, trois leviers d'action ont été identifiés : la modification des horaires de fonctionnement, la rénovation du matériel et l'optimisation des contrats d'électricité. Désormais, une extinction totale de l'éclairage est programmée en cours de nuit. Un programme pluriannuel de rénovation des lanternes vétustes et énergivores est parallèlement engagé : l'année 2014 a ainsi vu disparaître les derniers « lampadaires boules », sources d'une importante pollution lumineuse, au profit de lanternes plus performantes, notamment équipées de LED. Les premiers résultats sont très encourageants, avec une consommation annuelle passée à 97 MWh soit 43,6% d'économies d'énergie et 7,6 tonnes d'équivalent CO2 évitées.

- À la Chapelle-Saint-Florent, les projecteurs qui illuminaient le moulin de l'Épinay constituaient une source de pollution lumineuse importante. La démarche a d'abord commencé par l'extinction des projecteurs du moulin puis s'est étendue au bourg. Aujourd'hui, les lampadaires, modernes, sont éteints de 22 h 30 à 6 h 30, sauf dans les carrefours jugés dangereux. Dans les nouveaux lotissements, 2 lampes sur 3 sont éteintes dès 21H30. Cette démarche d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution lumineuse s'est prolongée par l'inscription de la Chapelle-Saint-Florent au concours des Villes et Villages étoilés : 4 étoiles sur 5 ont été obtenues à ce jour. La Pommeraye s'est également engagée dans cette démarche et est aujourd'hui qualifiée avec deux étoiles.

- À Montjean-sur-Loire, la modernisation de l'éclairage public enclenchée depuis 10 ans s'est prolongée jusque dans le domaine des illuminations de Noël : en place 6 à 8 semaines dans l'année, les décorations lumineuses sur supports fixes ou les guirlandes suspendues sont maintenant équipées en ampoules leds peu consommatrices d'électricité, à longue durée de vie et présentant toute une gamme de coloris.

Le fleurissement des pieds de murs

Le fleurissement des pieds de murs de maison, en limite d'espace public, contribue à l'embellissement des rues et du cadre de vie des habitants. Cette action est réalisée par les habitants volontaires, à partir de graines de plantes à fleurs, annuelles ou vivaces, se passant d'arrosage. Les graines sont fournies par la commune. Outre la diversité des coloris tout au long de la saison, ces plantes des murailles et des milieux secs créent des couverts denses, dissimulant les imperfections du bitume et étouffant les herbes indésirables. Cette action, réalisée à Botz-en-Mauges, La Pommeraye, Bourgneuf-en-Mauges, Saint-Florent-le-Vieil, permet également de répondre à trois enjeux :

- protection de la santé et de la qualité de l'eau car les herbicides chimiques ne sont plus utilisés,
- renforcement du lien social car entre voisins, on s'échange des trucs et astuces de jardinage,



LA MISE EN PLACE D'UN PÉDIBUS

Installé sur deux quartiers de la Pommeraye, le pédibus concerne des trajets d'une durée assez courte : 10 minutes pour la Saboterie et 15 à 20 minutes pour les Vergers. L'objectif principal est de réduire l'utilisation de la voiture particulière aux heures de pointe afin d'éviter l'engorgement des axes de circulation et de faire marcher les enfants. Dans ce cadre, les cheminements d'accès et les abords des écoles doivent être les plus sûrs possible. Une inscription en ligne a été mise en place pour faciliter l'adhésion à ce service. Les adultes accompagnateurs, équipés de gilets jaunes, sont toujours par deux et assurent la sécurité sur les trajets aller et retour. Le bilan environnemental est positif, avec 8550 km en voiture évités sur 4 ans. Cette action a également permis d'améliorer le bien-vivre ensemble, en créant des liens entre habitants d'un même quartier.



Semis pieds de murs - 19 mars 2016

- gain de temps pour les agents des services espaces verts qui n'ont plus à intervenir.

Pour l'entretien des espaces verts, la démarche « zéro phyto » est appliquée sur presque tous les espaces verts de Mauges-sur-Loire. Ce point est à souligner car à partir du 1^{er} janvier 2017, cette démarche sera obligatoire pour presque tous les espaces publics. Elle s'accompagne de la mise en place d'alternatives par les agents des espaces verts : recours au paillage, choix d'espèces végétales nécessitant peu d'entretien, d'arrosage, peu sujettes aux maladies... Quatre communes déléguées se distinguent par l'attribution de fleurs par le jury des Villes et Villages Fleuris : Botz-en-Mauges (1 fleur), Le Mesnil-en-Vallée (2 fleurs), Montjean-sur-Loire (1 fleur), La Pommeraye (2 fleurs). Le jury régional se base sur trois séries de critères d'évaluation pour attribuer les fleurs : la qualité, la préservation et la mise en valeur du patrimoine paysager et végétal ; la prise en compte du développement durable et du cadre de vie ; les actions d'animation et de valorisation touristiques économiques et résidentielles de la commune.

Les composteurs collectifs

La semaine du Développement Durable début juin s'est organisée autour du thème Zéro Déchet Zéro Gaspillage pour le Climat. Les déchets organiques représentent encore une part importante de nos poubelles. C'est pourquoi des composteurs collectifs ont été installés dans certains quartiers pour permettre aux habitants de les recycler pour produire du compost, sans systématiquement disposer d'un bac chez eux. Le compost peut ensuite être utilisé par des habitants cultivant un jardin ou par les services municipaux pour les espaces verts.

Les lotissements « durables »

Plusieurs projets de lotissements portés par la collectivité, prenant en compte les critères du développement durable, ont été mis en place sur la commune nouvelle : La Rabionnière à Botz-en-Mauges et La Pierre Blanche à la Pommeraye en constituent deux exemples. Le lotissement de la Rabionnière, ouvert depuis janvier 2013, présente 26 lots avec les caractéristiques suivantes :

- orientation des maisons pour maximiser les apports solaires. Le principe est d'utiliser le plus possible la lumière naturelle, tant pour le confort et le bien-être des habitants que pour la réduction des consommations d'énergies.
- obligation d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 4 m³ pour chaque maison, pour limiter l'utilisation d'eau potable pour l'arrosage du jardin ou dans les chasses d'eau des toilettes. Une cuve est fournie par la commune.
- création de noues le long des voies principales pour recueillir les eaux pluviales des pluies « normales », les faire absorber par le sol et éviter de les canaliser dans les réseaux.
- plantation de haies par la commune à l'extérieur de la clôture, en bordure de voies ou de parking. Les essences sensibles au réchauffement climatique ou n'ayant rien à faire dans le paysage des Mauges ou générant de gros volumes de tailles à déposer en déchetterie sont proscrites. Les thuyas ont ainsi été évités.
- liaison douce permettant de relier le bourg à pied, en vélo, sans utiliser de routes fréquentées par les voitures. Ce point est important pour des familles avec enfants.

LES CHEMINEMENTS DOUX ET LES COULÉES VERTES

Les cheminements doux permettent aux habitants de se promener sans risque et de se rendre sans utiliser la voiture dans les commerces, services ou chez des amis. Les coulées vertes sont des espaces de respiration qui non seulement améliorent le cadre de vie et préservent la biodiversité mais permettent aussi de pratiquer une activité physique (marche, course). À Beausse, le projet a été réalisé sur 2,5 ha dans une approche intergénérationnelle : les arbres fruitiers de 38 variétés différentes et les haies ont été plantés par les anciens et les enfants, avec installation de nichoirs et de panneaux pédagogiques. À Bourgneuf-en-Mauges, les cheminements doux permettent de relier les quartiers avec le centre-bourg en desservant une aire de jeux pour les enfants et en évitant les axes routiers très fréquentés. Ils invitent également à la découverte du patrimoine de la commune : ancien lavoir, mares et ruisseaux, vieux arbres...



Lotissement de la Pierre Blanche à La Pommeraye



CONSTRUCTION D'UN ABRI PRÉAU MULTISPORTS AVEC INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE

Cette action innovante réalisée au Marillais concerne un bâtiment neuf de 279 m² avec local technique. Cette construction, située à proximité du complexe sportif, sert d'abri pour les enfants et les adolescents pratiquant les activités sportives mais également lors de manifestations communales. Ce projet a été complété par l'installation d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque : 254 m² de panneaux solaires pour une puissance de 36 kWc. La production a débuté en 2013, avec un tarif de rachat de l'électricité garanti sur 20 ans. La recette annuelle est de l'ordre de 11 000 € pour un coût total du projet de 141 000 € HT.

La restauration collective alimentée en circuits courts

L'organisation de la restauration collective présente des formes très variées sur la commune de Mauges-sur-Loire. À Saint-Laurent-de-la-Plaine, les repas sont élaborés en régie dans une structure capable de produire 240 repas par jour et permettant de livrer en moyenne 90 repas à Saint-Laurent-de-la-Plaine et 25 à Bourgneuf-en-Mauges. L'introduction de produits frais locaux et, pour certains, issus de l'agriculture biologique, permet de conforter des exploitations agricoles de notre territoire en leur ouvrant une meilleure visibilité sur les débouchés (vente de légumes, de fruits, de produits laitiers, de viande...). Ce projet permet de relier les producteurs et les consommateurs dans une démarche gagnant-gagnant soutenue par la chambre d'agriculture de Maine-et-Loire. Une démarche identique est engagée à la résidence Saint-Christophe à la Chapelle-Saint-Florent : 160 à 180 repas sont servis chaque jour. Les produits locaux, dont certains sont issus de l'agriculture biologique, représentent 20% des achats. L'introduction des produits locaux et/ou bio a eu une incidence très faible sur le prix des repas.

La Pommeraye est également dans cette démarche pour les repas du restaurant scolaire.

CONCLUSION

Mauges-sur-Loire est une grande commune rurale : 18 500 habitants, 19 000 hectares, 26,5 km pour la distance la plus longue, entre Le Marillais et Saint-Laurent-de-la-Plaine.

À cette échelle, la prise en compte du développement durable est un vrai défi et peut déboucher sur des progrès rapides, notamment dans la réduction des consommations d'énergie. Dans d'autres domaines, notamment la mobilité, il faudra imaginer des réponses nouvelles. L'action publique est nécessaire pour enclencher cette dynamique sur un territoire mais pas suffisante : à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice.

Christophe Jolivet

Adjoint au Maire en charge du développement durable



LA CONSOMMATION DES ESPACES

PRINCIPAL ENJEU DU FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAUGES-SUR-LOIRE



Montjean-sur-Loire

QU'EST-CE QUE LA CONSOMMATION D'ESPACES ?

Pour assurer leur développement, les villes et les villages sont régulièrement amenés à s'étendre en allant urbaniser des terres qui étaient auparavant agricoles, ou recouvertes d'espaces naturels ou de forêts.

Ce phénomène, directement lié à notre mode de développement, s'est fortement accru ces 40 dernières années, entraînant avec lui son lot de difficultés : artificialisation des sols (augmentant le risque d'inondation), mise en péril des espaces agricoles, augmentation des distances pour se déplacer, coûts d'aménagement et de gestion plus importants (dû à la longueur des réseaux et des routes de plus en plus importantes).

UNE PRISE DE CONSCIENCE PROGRESSIVE

Face à ce constat, le législateur a mis en place des mesures dès le début des années 2000 avec la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Cette loi faisait suite à ce constat : en l'espace de dix ans, c'est l'équivalent d'un département français qui avait été perdu pour l'agriculture, car il avait été urbanisé : lotissements d'habitation, zones d'activité et infrastructures de transport sont les trois principales raisons qui amènent à cette consommation.

Malgré cette loi, l'étalement urbain s'est accéléré, ainsi que la disparition d'espaces agricoles et naturels. En 2010, le bilan tombe : c'est désormais l'équivalent d'un département qui disparaît tous les sept ans.

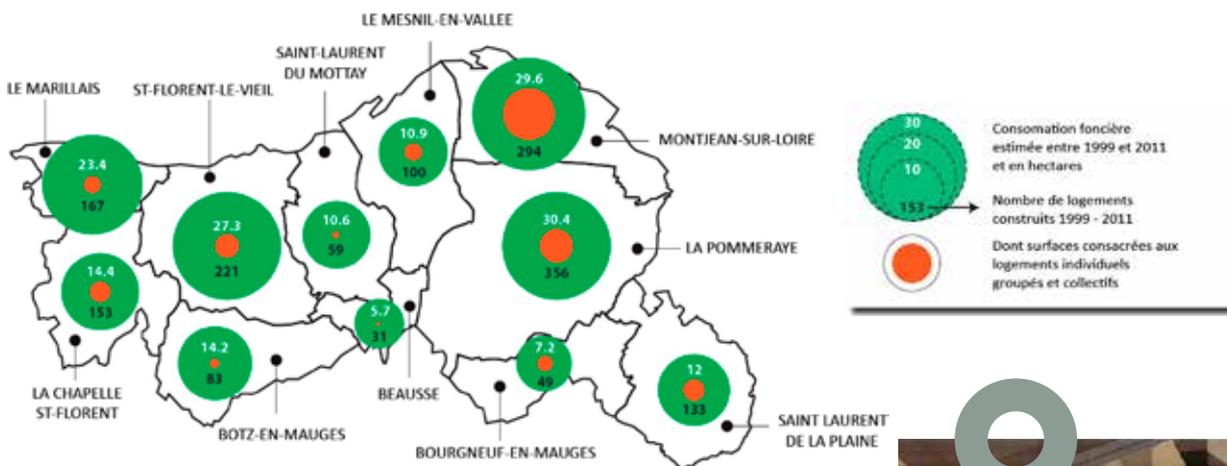
Les lois régissant l'urbanisme se sont alors rapidement durcies : les lois Engagement National pour l'Environnement en 2010 et 2012 (dites Lois Grenelle) puis la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) de 2014 imposent de nouvelles règles aux communes, qui doivent désormais élaborer des documents d'urbanisme qui réduisent autant que possible la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

DES OBJECTIFS NATIONAUX, TRADUITS LOCALEMENT

Depuis 2014, les élus de la communauté de communes, puis de la commune de Mauges-sur-Loire, travaillent pour l'élaboration de ce futur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les grandes orientations de ce document ont été définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (disponible sur le site internet de la commune). Parmi ces orientations, la commune indique très clairement son souhait de réduire cette consommation d'espaces. Donnons quelques exemples: lors de la décennie 2000-2010, chaque année, 14 hectares de terrains étaient utilisés pour accueillir l'habitat et les nouveaux équipements (routes, équipement comme la salle de la Bergerie à Saint-Florent), et en moyenne, 4 hectares étaient aménagés pour les zones d'activités tous les ans.

Le prochain PLU appliquera à notre niveau local ce qui est devenu obligatoire au niveau national. L'objectif est de ne consommer que 4 hectares par an pour l'habitat et les équipements, et 2,5 hectares pour les activités économiques.



Nombre de logements et hectares consommés par commune déléguée, 1999-2011

COMMENT ATTEINDRE DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Pour atteindre ces objectifs, le PLU devra s'appuyer sur différentes solutions.

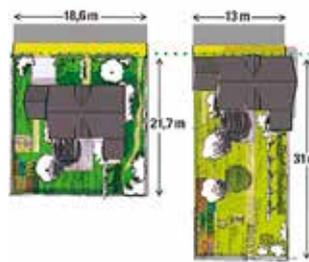
Construire plus dense : une nécessité

La densité définit le nombre de logements que l'on construit sur un espace donné. Augmenter nos objectifs de densité signifie donc que sur un même espace, nous serons dans l'obligation de construire davantage de logements.

Certes, cette augmentation de la densité se traduira par une baisse de la taille moyenne des terrains. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus que des petits terrains. Pour cela, il faut, sur un même quartier, proposer une mixité des logements :

- des petits logements sur de très petits terrains (200m²), à destination de personnes âgées,
- des logements en location/acquisition sur de petits terrains (350 m²),
- des lots libres en acquisition à la propriété, sur des terrains de 350 à 700 m².

Cette plus forte densité n'implique pas un moindre confort pour les futurs habitants. Des quartiers déjà aménagés – comme la Pierre Blanche à La Pommeraye – prouvent que sur de petits terrains, il est possible de conserver des espaces de vie confortables, lorsque la conception du lotissement et l'implantation de la maison sur le terrain ont été réfléchies en amont.





Vue aérienne de Montjean-sur-Loire
© Air Papillon

Être efficace, et changer nos habitudes d'aménagement

Pour consommer moins de foncier, il appartient également aux aménageurs (que ce soit la commune ou des opérateurs privés) d'être novateurs dans leurs pratiques.

Il faut alors réfléchir à chaque détail de l'aménagement : délimiter le juste nombre de places de stationnement nécessaires, réduire la largeur des rues, imaginer de nouveaux dispositifs pour le stockage des eaux de pluie, faire en sorte que les espaces verts puissent se transformer en bassin d'orage les jours de forte pluie... Ces démarches ont déjà été engagées sur quelques opérations sur notre commune. Mais pour atteindre nos objectifs plus ambitieux, nous devons aller plus loin et inciter à la réalisation d'opérations exemplaires.

Construire dans des zones déjà urbaines

Il s'agit là-aussi d'une obligation légale. Auparavant, quand une commune souhaitait accueillir de nouveaux habitants, elle regardait les terrains agricoles autour du bourg, et choisissait celui qui lui paraissait le plus adapté pour aménager un lotissement. Aujourd'hui, nous devons mener une réflexion totalement inverse. Nous sommes dans l'obligation de regarder en premier lieu ce que nous pourrions réaliser au sein des bourgs existants. Réhabilitation de logements dégradés, identification de vides urbains ou de friches pouvant accueillir de l'habitat, optimisation du foncier par les particuliers eux-mêmes, qui pourraient souhaiter se séparer d'une partie de leur terrain devenu trop grand à entretenir...

Ce sont toutes ces possibilités que nous étudions en premier lieu. Et les mentalités et les pratiques évoluent ! Lors de l'expérimentation « BIMBY – construire dans son jardin » menée en 2013, 137 ménages avaient sollicité un entretien pour étudier la faisabilité de leur projet.

LIMITER LA CONSOMMATION D'ESPACES : Y TROUVER UN INTÉRÊT

La défense de l'agriculture

Il s'agit-là de la raison la plus essentielle. À chaque fois qu'une ville s'agrandit, elle va s'étendre sur des terres qui étaient auparavant occupées par l'agriculture. À terme, avec la multiplication des lotissements, des zones d'activité, des équipements... ce sont des surfaces très importantes qui sont prises aux agriculteurs et à l'activité.

Modérer notre consommation d'espaces, cela poursuit le but de maintien d'une agriculture dynamique sur notre territoire.

« Concevoir un urbanisme contemporain qui respecte le patrimoine paysager de nos communes »

La préservation des paysages

Traditionnellement, nos communes se sont constituées autour d'un bourg compact, qui s'étendait très peu vers la campagne.

Avec le rapide développement de nos quartiers d'habitat et de nos zones d'activité, nous risquons de perdre ce qui fait l'identité et le charme de nos petits bourgs. Au-delà, l'impact de ces constructions dans le paysage est très fort et contribue à le rendre banal. Alors que nous disposons de plusieurs sites d'exception (Saint-Florent-le-Vieil, Montjean-sur-Loire), il importe de conserver à leurs abords un cadre qui ne les dévalorise pas.

La volonté n'est pas de revenir en arrière et de produire des formes urbaines héritées du XIX^e siècle. Il s'agit de concevoir un urbanisme contemporain, de bourg moderne et compact, qui respecte le patrimoine paysager de nos communes, tout en offrant les conditions de confort de notre époque.

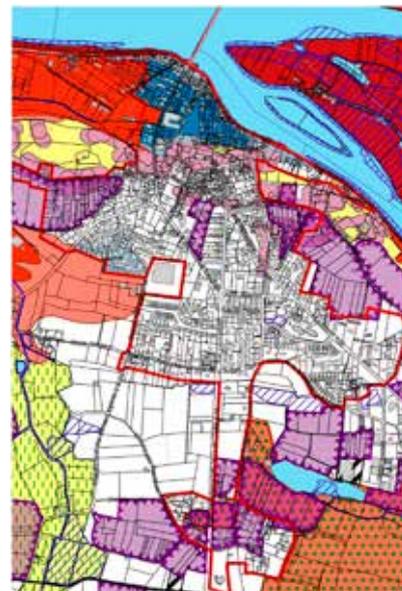
L'efficacité foncière

Il pourrait sembler que, dans nos communes situées loin des grands centres urbains, le foncier n'est pas un problème, car il n'est pas rare.

Il est vrai que dans la majorité des cas, celui-ci est abondant, et que les possibilités d'extension sont importantes. Mais sur certaines communes, les contraintes environnementales, les zones à risque (inondation, risque minier), les secteurs AOC constituent autant de limites à l'urbanisation.



Le bourg de Saint-Florent-le-Vieil depuis le coteau.



Le bourg de Montjean-sur-Loire et sa périphérie. Toutes les zones colorées correspondent à des secteurs présentant au moins une contrainte à l'urbanisation.

Démocratie en herbe

→ CONSEIL DES JEUNES

ICI, JEUNES CITOYENS EN ACTION...



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ), QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil municipal des jeunes permet aux enfants du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de s'exprimer, de défendre leurs idées et de faire des projets afin de participer à la vie de la commune. Il leur permet aussi d'être représentés à la mairie. Le conseil municipal des jeunes est un lieu privilégié d'apprentissage, d'animation et d'exercice de la démocratie locale.

POURQUOI ?

C'était la volonté des élu(e)s, afin d'associer les enfants aux projets de la commune car ils ont des idées auxquelles les adultes ne pensent pas, ils voient des choses que les adultes ne voient pas. Leurs regards d'enfants amènent à considérer leurs idées et leurs souhaits avec sérieux.

Le conseil des jeunes a été mis en place également pour initier les enfants à la démocratie (élections, débats, votes) et à la citoyenneté (respect des autres, intérêt commun), leur donner la parole et les rendre actifs de la vie publique.



RENCONTRE ENTRE CMJ

Les jeunes conseillers des 3 communes déléguées se sont rencontrés samedi 11 juin à la mairie du Mesnil-en-Vallée. Les objectifs étaient les suivants :

- faire connaissance ;
- présenter son fonctionnement et ses projets mis en place ou à venir, échanger et imaginer les événements autour desquels ces jeunes pourraient se retrouver ;
- partager un moment convivial avec un pique-nique et des jeux.

4 jeunes de Montjean-sur-Loire, 6 de La Pommeraye et 4 du Mesnil-en-Vallée étaient présents.



POUR LA SUITE...

Le CMJ du Mesnil-en-Vallée devrait être restreint aux élèves des classes de CM1 et CM2 à l'avenir car l'écart d'âge est trop important. La durée du prochain mandat correspondrait à l'année scolaire avec la possibilité de le renouveler une fois.

De prochaines rencontres entre CMJ de Montjean-sur-Loire, La Pommeraye, Le Mesnil-en-Vallée et La Chapelle-Saint-Florent pourraient se faire ponctuellement ou dans le cadre d'actions spécifiques, par exemple du nettoyage des bords de Loire, d'un après-midi jeux avec la ludothèque...

La volonté de faire plus de liens avec les commissions et les projets du conseil adultes est également présente.

De haut en bas :
les Conseils Municipaux des Jeunes
de La Pommeraye,
du Mesnil-en-Vallée et
de Montjean-sur-Loire



→ CONSEIL DES JEUNES

MONTJEAN-SUR-LOIRE

- 9 élus (CM1 - CM2 des 2 écoles)
- Élections : en décembre 2015
- Durée du mandat : 2 ans
- Encadrants :
1 référente du conseil municipal : Claudie Dupied
1 animatrice du Centre social Val'Mauges : Olivia Frémondrière

LA POMMERAYE

- 8 élus (CM1 - CM2 des 2 écoles)
- Élections : en octobre 2015
- Durée du mandat : jusqu'à juin 2017
- Encadrants :
1 référente du conseil municipal : Valérie Rousseau

LE MESNIL-EN-VALLÉE

- 15 élus (du CM1 à la 5^e)
- Élections : en janvier 2015
- Durée du mandat : jusqu'à juin 2016
- Encadrants :
2 référentes du conseil municipal :
Véronique Ménard et Fabienne Derouet
1 référente non élue
Ponctuellement, 1 animateur jeunesse du centre social : Luc Ménard

LA CHAPPELLE-SAINT-FLORENT

- 6 élus (CM1 - CM2)
- Élections : en décembre 2015
- Durée du mandat : 2 ans
- Encadrants :
2 référents du conseil municipal :
Corinne Robertson et Jean-Paul Retailleau

MODALITÉS D'ÉLECTION

- Présentation de la mairie à tous les CE2
- Préparation des programmes par les CM1
- Élections par les CE2, CM1, CM2 avec carte électorale

- Présentation dans les écoles et visite à la mairie
- Chaque candidat prépare sur une feuille : sa photo, sa présentation, ses idées, un slogan
- Affichage dans les classes
- Vote dans les écoles : il faut choisir 2 garçons et 2 filles parmi les candidats. Les 8 qui ont le plus de voix sont élus.

- Présentation du CMJ à l'école
- Les jeunes intéressés déposent le coupon de candidature
- Composition d'une liste de candidats
- Élections en mairie
- Suite à l'élection, une journée de lancement avec accueil par le maire puis constitution des commissions, premières idées de projets, visite de la mairie et des bâtiments communaux

- Présentation du CMJ à l'école
- Chaque élève intéressé prépare sa candidature : présentation des idées, slogan, dessin...
- Élections en mairie

PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS

- En janvier, participation aux vœux du maire délégué et du maire de Mauges-sur-Loire avec la présence de Serge Bardy, député du Maine et Loire.
- Inauguration de l'extension des Loupiots
- Concours de dessin dans le cadre du Symposium
- Participation avec les anciens combattants UNC du Maine et Loire à la cérémonie de ravivage de la flamme à Paris le 17/07/2016. Cette année, c'est Gabin Lucas qui s'y est rendu avec sa maman.
- Participation à « Loire Propre »
- Projet de rénovation de l'ancienne bibliothèque en salle de jeux
- City park

- Création de 2 commissions : sécurité-cadre de vie et loisirs
- Participation aux vœux du maire délégué
- Rencontre avec le maire de Mauges-sur-Loire
- Rencontre avec les résidents du foyer logement
- Visites sur la Pommeraye pendant le temps des TAP
- Inauguration du city park, du cimetière
- Projet vide-grenier
- Projet d'installation d'une « toile d'araignée »
- Réflexion sur des actions en lien avec le développement durable (tri papiers dans toutes les classes, affiches ludiques pour le parc des Rinières)

- Création de 3 commissions
- Réparation des barrières de l'espace-jeux des Echuettes
- Animation tir à l'arc sur un jour
- Remise en état du terrain bicross
- Interview pour le bulletin de la commune (sur le thème de La Loire)
- Sortie en fin de mandat (laser-game et visite du CD 49)

- Création du Capello parc (jeux, obstacles...)
- Participation à la commission de réflexion pour la création du City park

Mauges Communauté

LE «M» DE MAUGES COMMUNAUTÉ

UN NOUVEAU LOGO POUR L'AGGLOMÉRATION DES MAUGES

Six communes nouvelles, six éléments qui se juxtaposent pour former la lettre « M ».

Le «M» pour Mauges, symbole du territoire et du travail d'équipe. Ensemble avec les singularités de chacun pour construire le territoire et faire valoir les valeurs des gens d'ici : dynamisme, sens du travail et harmonie.



Six communes nouvelles, six couleurs qui expriment des forces vives : l'économie, l'humain, la solidarité, l'environnement, la ruralité et le patrimoine.

Une identité simple, forte, moderne et reconnaissable pour une collectivité porteuse de projets ambitieux pour ses 120 000 habitants.

ILS FONT VIVRE LE PROJET POLITIQUE DE MAUGES COMMUNAUTÉ

- **48 élus** composent le Conseil communautaire
- **1 président et 11 vice-présidents** composent le Bureau
- **262 élus** composent 11 commissions réparties en 5 pôles thématiques (25 membres* par commission)
- **4 élus municipaux** par commune nouvelle + 1 vice-président

Pôle Ressources

Commission Finances - Délégation Procédures contractuelles

Pôle Animation et Solidarités territoriales - Commission Actions sociale Santé - Commission Culture Patrimoine Sport

Pôle Développement Commission Économie Agriculture - Commission Tourisme

Pôle Aménagement Commission Urbanisme Habitat - Commission Mobilités - Commission Aménagement Numérique*

Pôle Environnement Commission Politique des déchets - Commission Politique de l'eau - Commission Transition énergétique - Délégation Assainissement

*Sauf la Commission Aménagement numérique composée de 12 élus (2 par commune nouvelle) également membres du Syndicat départemental Anjou Numérique.



André MARTIN
Maire d'Orée-d'Anjou
Vice-président
PÔLE RESSOURCES
- Procédures contractuelles -



Jean-Charles JUHEL
Vice-président
Politique de l'eau



Valérie BOISELLIER
Vice-présidente
Finances



Jean-Claude BOURGET
Maire de Mauges-sur-Loire
Vice-président
PÔLE DÉVELOPPEMENT
- Économie -



Christophe DILÉ
Maire de Chemillé-en-Anjou
Vice-président
PÔLE ENVIRONNEMENT
- Politique des déchets & Assainissement -



Alain VINCENT
Maire de Montrevault-sur-Èvre
Vice-président
PÔLE ANIMATION & SOLIDARITÉS TERRITORIALES
- Action sociale Santé -



Sylvie MARNÉ
Vice-présidente
Culture Patrimoine Sport



Gérard CHEVALIER
Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-président
PÔLE AMÉNAGEMENT
- Urbanisme Habitat -



Yann SEMLER-COLLERY
Vice-président
Tourisme



Isabel VOLANT
Vice-présidente
Mobilités



Didier HUCHON
Maire de Sèvremoine
PRÉSIDENT
- Aménagement numérique & Communication -



Franck AUBIN
Vice-président
Transition énergétique



L'EUROPE ACCOMPAGNE VOS PROJETS

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS... VOUS PORTEZ UN PROJET INNOVANT SUR LES MAUGES, FAITES-VOUS CONNAÎTRE ET RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'ÉLIGIBILITÉ DE CE PROJET AU PROGRAMME LEADER DE MAUGES COMMUNAUTÉ.

Avec le lancement d'un nouveau programme européen LEADER et une enveloppe de 2,787 M€, les acteurs des Mauges préparent le territoire aux enjeux de demain. Ce programme a pour ambition de soutenir des projets pilotes en faveur de l'économie présente, l'innovation, la santé, la transition énergétique, la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire. Il vise à expérimenter des actions exemplaires pour les étendre à l'ensemble du territoire, voire à l'extérieur, et ainsi faire émerger et se

déployer des initiatives locales. Pour être financés, les projets doivent s'inscrire dans le programme d'actions de la stratégie LEADER 2014-2020 à retrouver sur www.maugescommunaute.fr

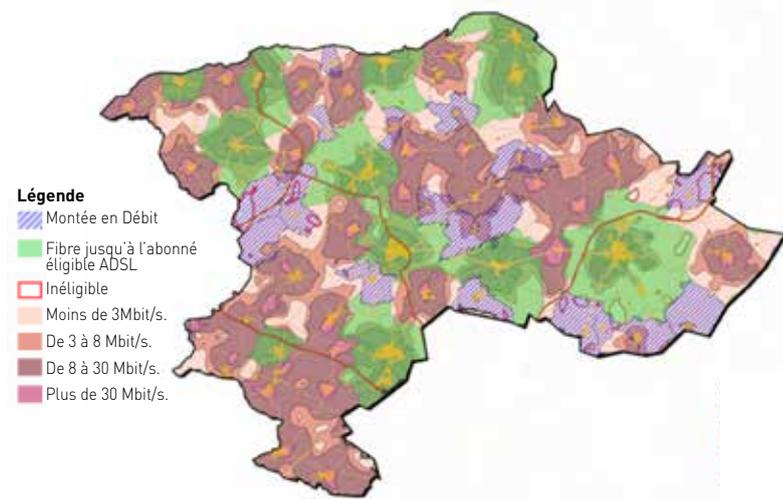
Contact :
Clara Girardeau, responsable des procédures contractuelles
02 41 71 77 10
c-girardeau@maugescommunaute.fr



Une enveloppe
LEADER de
2,787 M€

pour conforter
l'attractivité du territoire

NUMÉRIQUE : UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX



Réduire la fracture numérique pour que tous les habitants des Mauges aient un bon accès à internet, tel est l'objectif numérique des élus pour le territoire.

Pour y répondre, l'agglomération a voté, dans le cadre du schéma numérique départemental, un projet d'investissement de 35,8 millions d'euros (dont 16,3 millions à charge de Mauges Communauté) pour le déploiement du très haut débit d'ici à 2022.

Ce programme prévoit d'équiper 49 % du territoire en fibre optique et de procéder à une montée en débit sur le réseau cuivre existant, pour une couverture optimale sur le territoire. Un scénario qui privilégie ainsi l'équilibre entre les communes nouvelles tout en s'inspirant de la logique des polarités définies dans la stratégie de développement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur www.maugescommunaute.fr

Accordez-vous une pause

PERSONNES ÂGÉES,
DES TEMPS D'INFORMATION
ET D'ÉCHANGES

Rencontres conviviales entre aidants

→ jeudi 15 septembre au Moulin Moine à Jallais, Beaupréau-en-Mauges

Être aidant, qu'est-ce que cela implique ?

→ mardi 4 et jeudi 13 octobre, 10h-16h à Sèvremoine - sur inscription

Bien être, mal être, risque suicidaire chez les aînés : ensemble comprendre pour agir

Conférence et forum - illustrations théâtrales par Aline et Cie
→ jeudi 24 novembre à 14h, Théâtre & salle Joseph Humeau à Melay/Chemillé-en-Anjou

Renseignements et inscriptions
CLIC de Mauges Communauté
02 41 71 77 00

LE CENTRE SOCIAL VAL'MAUGES

UNE ASSOCIATION COMMUNALE, UN PROJET D'ANIMATION AVEC ET POUR LES HABITANTS



FAMILLES

Favoriser l'écoute, l'échange, le lien entre parents et entre les générations.

- Groupes d'échange de parents
- Cafés/débats
- Bébé Marché (bourse aux jouets, matériel de puériculture...)

Emploi et insertion

Favoriser l'emploi et l'insertion des jeunes et des adultes par des services de proximité.

- Service offres d'emploi (accueil, information)
- Mission Locale (accompagnement jeunes - 26 ans)
- Accompagnement des demandeurs d'emploi
- Ateliers collectifs

MULTIMEDIA

Restons connectés !

- Accompagnement et ateliers de découverte et de perfectionnement aux outils informatiques
- Activités thématiques autour des usages et pratiques numériques

Petite enfance

L'enfant au centre des préoccupations.

- Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s - Information pour les parents et assistant(e)s maternel(le)s (listes assistantes maternelles, contrats...)
- Matinées récréatives
- Animations petite enfance (spectacles, cafés/débats, ateliers parents/enfants...)

SENIORS

Permettre aux seniors d'être acteurs de leurs loisirs et actifs dans la vie sociale, de bien vivre leur âge.

- Retraite active (sorties, spectacles, randonnées, voyages, visites, chorale...)
- Seniors santé (gym seniors, rendez-vous d'info/santé, « Café géo », « La Tasse à moitié pleine »...)

JEUNESSE (11-20 ans)

L'important c'est d'expérimenter... ça gère Albert !

- Accompagnement de groupes et projets de jeunes
- Séjours, sorties, chantiers de jeunes

ENFANCE (3-11 ans)

Tisser la toile.

- Organisation de manifestations intercommunales (« Boosteland », cinéma de Noël...)
- Mutualisation de services (sorties, malles périscolaires...)
- Animation du projet éducatif intercommunal

VIE ASSOCIATIVE

Soutenir les bénévoles associatifs dans leurs missions et leurs fonctions.

RELAIS PLAIA : Point Local Accueil Information des Associations

- Information, aide technique, juridique et pédagogique
- Soutien à la fonction employeur (service paie)

ECOCITOYENNETÉ

Favoriser l'accès à tous les habitants aux bénéfices des pratiques écocitoyennes.

- Club nature
- Mise à disposition de gobelets réutilisables
- Soirées thématiques...

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

Siège (La Pommeraye)

le lundi de 14 h à 18 h

du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Antenne (Pôle famille, 12 avenue de l'Europe à Saint-Florent-le-Vieil)

du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h pendant la période scolaire (sauf le mercredi pendant les vacances scolaires)

RENSEIGNEMENTS

Centre social Val'Mauges
BP20026 - LA POMMERAYE
49620 MAUGES-SUR-LOIRE
Tél. 02 41 77 74 29
val.mauges@orange.fr
www.centresocial-valmauges.fr



Faites **Le plein**
d'aventures
pour petits et grands



Entre Angers et Nantes

Office de tourisme
une autre
LOIRE

→ OFFICE DE TOURISME UNE AUTRE LOIRE

À MAUGES-SUR-LOIRE, L'OFFICE DE TOURISME UNE AUTRE LOIRE C'EST :

2 ACCUEILS, AU SERVICE DE TOUTES LES COMMUNES DÉLÉGUÉES.
UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE POUR DES CONSEILS ÉCLAIRÉS.

à Saint-Florent-le-Vieil

Stéphanie, Maëva et Marjolaine
02 41 72 62 32 ou saintflorentlevieil@uneautreloire.fr

- Du 1^{er} au 18 septembre, 7/7 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,
- Du 19 septembre au 28 octobre, du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.
- De novembre à mars, une permanence est assurée du lundi au vendredi à Saint-Florent-le-Vieil.

à Montjean-sur-Loire

Laurie, Nathalie et Fabien
02 41 39 07 07 ou montjeansurloire@uneautreloire.fr

- Du 26 mars au 2 novembre, du mardi au dimanche de 10h à 18h
- De novembre à mars, une permanence est assurée du lundi au vendredi à Saint-Florent-le-Vieil ou sur RDV à Montjean-sur-Loire.

Les services de l'Office de tourisme une autre Loire :



**Un service
de billetterie**

▼
Bateaux-promenade,
spectacles, parcs,
visites guidées...



**L'agenda
des manifestations**

▼
Recevez-le directement
par e-mail en envoyant
votre adresse à
ot@uneautreloire.fr



**Des fiches
randonnées**

▼
sur fonds de
carte IGN



**Des idées
de sorties**

▼
et des conseils
personnalisés !

www.uneautreloire.fr

Agenda

SEPTEMBRE

vendredi 2, samedi 3
et dimanche 4 septembre
FESTIVAL CITY TRUCKS
La Pommeraye / Complexe sportif
Plus de détails sur :
www.thecitytrucksfestival.com

samedi 3 septembre
MARATHON FEEDER
Scion florentais
Saint-Florent-le-Vieil /
Quai de la Loire

dimanche 4 septembre
PÈLERINAGE MONFORTAIN
Le Marillais / Notre-Dame du
Marillais

samedi 10 septembre
DON DU SANG
Association don du sang
Saint-Florent-le-Vieil / Salle de la
Bergerie

samedi 10 septembre
TRIATHLON VICONOVÉEN
Comité des fêtes
Bourgneuf-en-Mauges /
Terrain de rue

mercredi 14 septembre
DON DU SANG
Association des donneurs de sang
Montjean-sur-Loire /
Salle polyvalente

samedi 17 septembre
JOURNÉES DU PATRIMOINE

dimanche 18 septembre
BALADE MOTO ANNUELLE
Les Casquellos
La Chapelle-Saint-Florent

dimanche 18 septembre
**17^E RANDONNÉE DES COTEAUX
DE LA LOIRE**
La Pommeraye

mercredi 21 septembre
SCRABBLE
Familles Rurales
Bourgneuf-en-Mauges /
Salle Barbara-Espace des 3 jardins

vendredi 30 septembre
CONCOURS DE BELOTE
Amicale retraités
La Pommeraye / La Girauderie

vendredi 30 septembre
**SPECTACLE MUSICAL
« BREL EMOTIONS »**
Troupe JEF
Saint-Laurent-de-la-Plaine / Théâtre
des Rêveries

OCTOBRE

samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre
RENCONTRES GRACQ
Municipalité et association Gracq
Saint-Florent-le-Vieil /
Maison Gracq et Abbaye
Plus de détails et programme
complet sur :
www.maisonjuliengracq.fr

du 7 au 16 octobre
360 ° À L'OUEST
voir encadré page 41

mercredi 19 octobre
SCRABBLE
Familles rurales
Bourgneuf-en-Mauges / Salle
Barbara - Espace des trois jardins

vendredi 21 octobre
CONCOURS DE BELOTE
Montjean-sur-Loire /
Salle polyvalente

vendredi 28, samedi 29
et dimanche 30 octobre
**« QUAND JE SERAI GRAND »
COMÉDIE D'OLIVIER JOLLIVET**
Saint-Laurent-de-la-Plaine / Théâtre
des Rêveries

NOVEMBRE

samedi 5 novembre
SOIRÉE DANSANTE DU COMITÉ
Comité des fêtes / Beausse

mercredi 9 novembre
SCRABBLE
Familles Rurales
Bourgneuf-en-Mauges / Salle
Barbara - Espace des trois jardins

vendredi 11 novembre
**COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE**

vendredi 11 novembre
CONCOURS DE BELOTE
FC Mesnilaurentais
Le Mesnil-en-Vallée / Salle des fêtes

samedi 12 novembre
CONCOURS DE BELOTE
ASSERDER Bourgneuf-en-Mauges

samedi 12 novembre
SOIRÉE À THÈME
les Casquellos
La Chapelle-Saint-Florent

samedi 12 novembre
CONCOURS DE BELOTE
Club St Christophe
La Chapelle-Saint-Florent

mardi 15 novembre
**CONCOURS DE BELOTE INDIVIDUEL
SCRABBLE**
Club loisirs et amitié / Le Marillais

samedi 19 novembre
SOIRÉE FESTIVE
Familles rurales
Bourgneuf-en-Mauges

samedi 19 novembre
DÎNER DANSANT PINK NIGHT
AFLAM
Montjean-sur-Loire /
Salle polyvalente

dimanche 20 novembre
CONCOURS DE BELOTE
Association Béthanie
Le Marillais / Salle Béthanie

samedi 26 novembre
CONCERT CATHOSIQUE
Bourgneuf-en-Mauges

DÉCEMBRE

samedi 10 décembre
CONCOURS DE BELOTE
AFN
Bourgneuf-en-Mauges

samedi 10 décembre
CONCOURS DE BELOTE
Comité des fêtes
Beausse / Salle Bélisa

samedi 10 décembre
**CONCERT DE L'HARMONIE
MONTJEANNAISE**
Harmonie montjeannaise
Montjean-sur-Loire / Centre culturel

dimanche 11 décembre
CONCOURS DE BELOTE
UNC - AFN du Marillais
Le Marillais / Salle Béthanie



Vendredi 7 octobre

20H30 : **LANCEMENT DU FESTIVAL PAR L'INVITÉ D'HONNEUR, LIONEL DAUDET**

La Pommeraye / Les Jardins de l'Anjou

Samedi 8 octobre / Conférence

17H : **MES TERRES D'AVENTURES, C. DELAUNAY**

Saint-Laurent-de-la-Plaine / Théâtre des Rêveries

Samedi 8 octobre / Cinéma

20H30 : « **ALGÉRIE, LA DERNIÈRE GÉNÉRATION** »

La Pommeraye / Cinéma Grand écran

20H30 : « **EL ROCIO** »

Montjean-sur-Loire / Cinéma

Dimanche 9 octobre

9H-11H : **RANDONNÉE PÉDESTRE « LE TOUR DE BEAUSSE EXACTEMENT » (8,5 KM)**

Beausse / RDV salle Belisa

Dimanche 9 octobre / Théâtre

15H : « **LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS** »

Le-Mesnil-en-Vallée / Salle des fêtes

Dimanche 9 octobre / Conférence

15H : **EN TRACTION-AVANT SUR 4 CONTINENTS, PAR DENIS, EDOUARD ET ISABELLE VATELOT**

Montjean-sur-Loire / Salle Pilsko

Dimanche 9 octobre / Cinéma

16H : « **ENTRE DEUX AMÉRIQUES** »

Saint-Laurent-du-Mottay / Salle Champagne

Lundi 10 octobre / Conférence

20H30 : **EXPÉDITIONS SCIENTIFIQUES EN TERRES EXTRÊMES, C. GAUDIN**

La Pommeraye / Salle La Pommeria

Mercredi 12 octobre / Cinéma

20H30 : « **EN FAMILLE AU BOUT DU MONDE : LA PATAGONIE** »

Montjean-sur-Loire / Cinéma

Jeudi 13 octobre / Conférence

20H30 : **SUR LES TRACES DE J. VERNE DANS UN AVION CONSTRUIT AVEC DES JEUNES**

Le-Mesnil-en-Vallée / Salle des fêtes

Jeudi 13 octobre / Conférence

20H30 : **SAMUEL DE CHAMPLAIN PAR J-P. TUSSEAU**

Saint-Laurent-de-la-Plaine / Théâtre des Rêveries

Vendredi 14 octobre / Conférence

20H30 : **VOYAGE VERS LE SOLEIL NOIR PAR O. SAUZEREAU**

Bourgneuf-en-Mauges / Espace aux 3 jardins

Vendredi 14 octobre / Cinéma

20H30 : « **LA VIE PURE** » **DE JÉRÉMY BANSTER (2015)**

La Pommeraye / Cinéma Grand écran

Vendredi 14 octobre / Théâtre

15H : « **LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS** »

Le-Mesnil-en-Vallée / Salle des fêtes

Samedi 15 octobre / Cinéma

20H30 : « **TRACKS** » **DE JOHN CURRAN (2016)**

La Pommeraye / Cinéma Grand écran

Samedi 15 octobre / Concert

20H30 : **MANAFINA**

Montjean-sur-Loire / Centre culturel

Samedi 15 octobre / Conférence

17H : **DANS LES PAS DE J. PINEAU PAR LE GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE LOCALE**

Saint-Laurent-de-la-Plaine / Théâtre des Rêveries

Dimanche 16 octobre / Conférence

15H : **VIRÉE DE GALERNE PAR P. GRÉAU**

Beausse / Salle Belisa

Dimanche 16 octobre

Concert de clôture du festival

17H : **HAPPY SWING PAR LE CHŒUR ET SON CHEF O. MESSAGÈRE**

Saint-Laurent-de-la-Plaine / Église

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE DE « 360° À L'OUEST » SUR www.mauges-sur-loire.fr



dimanche 18 septembre

DE 11H À 17H : **VISITE GUIDÉE DU MOULIN DE L'ÉPINAY**

Arts de la rue

17H : **SPECTACLE LA VOLIÈRE AUX PIANOS**

La Chapelle-Saint-Florent / Zone de loisirs de Coulaïne

dimanche 2 octobre

Danse hip hop

11H : **MAN REC - COMPAGNIE AMALA DIANOR**

Saint-Florent-le-Vieil / Jardin de la Maison Gracq

mercredi 12 octobre

Ciné-concert (Festival 360° à l'Ouest)

17H : **LE BALLON ROUGE D'ALBERT LAMORISSE**

Bourgneuf-en-Mauges / Salle Charlie Chaplin

dimanche 6 novembre

Musique du monde

17H : **CRAZY HORSE AVEC MATHIAS DUPLESSY ET LES VIOLONS DU MONDE**

Saint-Florent-le-Vieil / Auditorium Julien Gracq

samedi 26 novembre

Théâtre

19H : **LE MENTEUR VOLONTAIRE**

Saint-Florent-le-Vieil / Maison Gracq

dimanche 11 décembre

Chanson

17H : **ARCHITECTURES D'INTÉRIEUR PAR DELPHINE COUTANT**

Saint-Florent-le-Vieil / Auditorium Julien Gracq

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE LA PROGRAMMATION DE « SCÈNES DE PAYS » SUR www.scenes.paysdesmauges.fr

LECTURE PUBLIQUE

RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ DE LA
PROGRAMMATION
DES ANIMATIONS SUR
www.mauges-sur-loire.fr

Samedi 10 septembre à 20h30 spectacle
L'IVRE DE LECTURE
par Philippe Mathé de la Compagnie le
Bibliothéâtre
Montjean-sur-Loire / Bibliothèque du pôle
culturel

HISTOIRES D'ANIMAUX
« CÔA, CÔA, QUOI ? » séances concoctées et
animées par les bibliothécaires

Jeudi 27 octobre à 10h30
Le Marillais / Bibliothèque

Jeudi 27 octobre à 16h
Beausse / Bibliothèque

ECOLE BUISSONNIÈRE DE LITTÉRATURE
[Re]-découverte d'auteurs du passé par
des auteurs d'aujourd'hui, sans stress et
sans exam' ! (projet en partenariat avec la
Maison Gracq)

Dimanche 6 novembre de 15h à 17h
Tanguy Viel présente Montaigne
Saint-Florent-le-Vieil / Grenier à Sel

NOUVELLES À DOMICILE
Lecture chez un habitant par Philippe
Mathé de la Compagnie le Bibliothéâtre
(sur inscription)

Samedi 19 novembre à 18h
Le Mesnil-en-Vallée / Chez Lucie

Infos diverses

INFORMATION POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS DE MAUGES-SUR-LOIRE OU LES HABITANTS QUI ONT CHANGÉ DE DOMICILE AU COURS DE L'ANNÉE

Vous venez de vous installer sur la Commune de Mauges-sur-Loire ou vous avez déménagé au sein de la commune, pensez à le signaler à votre mairie (en présentant votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile) et demandez la régularisation de votre inscription sur les listes électorales.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

<p>Vous êtes de nationalité française, ET Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de Mauges-sur-Loire (ou commune déléguée)</p>	<p>Vous devez demander votre inscription</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit en vous présentant personnellement à la mairie déléguée ou à la mairie de Mauges-sur-Loire. • Soit par courrier, télécharger le formulaire Cerfa n°12669*01 + notice n° 51114#01 - formulaire de demande d'inscription sur la liste électorale pour les citoyens français (www.service-public.fr). <p>L'ensemble de ces documents dûment complétés et signés, accompagnés des photocopies des pièces justificatives doit parvenir avant le 31 décembre 2016 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – Service Élections – 4 rue de la Loire – La Pommeraye – 49620 MAUGES-SUR-LOIRE.</p>
<p>Vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale mais vous avez changé de domicile à l'intérieur de la commune de Mauges-sur-Loire en 2016</p>	<p>Vous voudrez bien signaler votre nouvelle adresse à la mairie pour permettre votre inscription sur la liste du bureau de vote auquel vous devez être rattaché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit en vous présentant personnellement à la mairie déléguée avec les justificatifs. • Soit par mail, soit par courrier, avec les documents justificatifs et en précisant les personnes du foyer concernées par ce changement de domicile.
<p>Vous allez avoir 18 ans avant le 28 février 2017</p>	<p>L'inscription pour les jeunes français qui auront 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année en cours et le 28 février de l'année suivante est automatique. Toutefois, si vous n'avez pas été informé par courrier de votre inscription d'office, vous devez prendre contact avec la mairie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En vous présentant personnellement munis des justificatifs.
<p>Vous êtes ressortissant de l'Union Européenne</p>	<p>Vous pouvez demander à être inscrit sur les listes électorales complémentaires (pour les élections européennes et municipales).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit en vous présentant personnellement à la mairie de Mauges-sur-Loire ou dans votre mairie déléguée. • Soit par courrier : Téléchargez le(s) formulaire(s) : Cerfa N° 12670 * 01 : formulaire des citoyens de l'Union européenne pour les élections municipales Cerfa N° 12671 * 01 : formulaire des citoyens de l'Union européenne pour l'élection des représentants français au parlement européen <p>L'ensemble de ces documents dûment complétés et signés, accompagnés des photocopies des pièces justificatives (passeport et justificatif de domicile) doit parvenir avant le 31 décembre 2016 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - Service Élections - 4 rue de la Loire - La Pommeraye - 49620 MAUGES-SUR-LOIRE</p>
<p>Vous êtes inscrit sur la liste électorale et vous quittez la commune</p>	<p>Vous voudrez bien signaler votre départ à la mairie concernée et vous devrez vous inscrire personnellement à la mairie de votre nouveau domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit en vous présentant personnellement, soit par mail, soit par courrier (vous voudrez bien préciser votre nouvelle adresse et les personnes du foyer concernées par ce changement).



MAUGES
-SUR-
LOIRE

MAUGES-SUR-LOIRE A SON LOGO

AU TERME D'UN LONG TRAVAIL PRÉPARATOIRE ÉLABORÉ EN COMMISSION ET APRÈS CONSULTATION DES 178 CONSEILLERS MUNICIPAUX, LE LOGO DE MAUGES-SUR-LOIRE A ÉTÉ ADOPTÉ AU PRINTEMPS DERNIER.

Doter notre commune d'une identité visuelle et particulièrement de celle-ci permet de signifier l'unicité de notre territoire tout en affirmant sa diversité. Mauges-sur-Loire est aussi la porte d'entrée des Mauges, alliant l'identité historique et géographique à l'ouverture vers l'extérieur. Il y a chez nous une tradition de l'esprit d'innovation que nous avons cherché à exprimer.

La symbolique du logo repose sur deux éléments :

- en haut, un cercle jaune, représentation solaire d'un objectif

commun prenant l'aspect d'une cible ;

- en-dessous, en triptyque, une ligne courbe bleue évoquant la Loire, une ligne verte représentant le bocage et la variété de nos paysages, une ligne droite rouge pour pointer l'esprit d'initiative qui émane de la dynamique associative et de l'effervescence économique du territoire.

Les trois lignes montantes vont dans le même sens, illustrant ainsi la marque fédératrice de la commune ; c'est la mise en commun des forces de chacun dans une démarche

résolument solidaire. Sous le symbole, soulignant les perspectives d'avenir et les visées innovantes, le nom de Mauges-sur-Loire est dans une typographie moderne et élégante qui imprime la cohérence du territoire.

Mauges-sur-Loire tient maintenant son identité visuelle mais c'est la construction en cours d'une identité collective qui constituera sa véritable marque.

Igor Angelo

Adjoint au Maire en charge de la communication



Saint-Florent-le-Vieil



Barque construite par M. Noël Moreau,
habitant de Bourgneuf-en-Mauges.

www.mauges-sur-loire.fr



MAUGES
-sur-
LOIRE

> HÔTEL DE VILLE ET MAIRIES DÉLÉGUÉES

Mauges-sur-Loire

T 02.41.77.78.11 > F 02.41.77.82.93
accueil@mauges-sur-loire.fr
4 rue de la Loire - La Pommeraye
49620 Mauges-sur-Loire

Beausse

T. 02.41.70.75.15 > F.02.41.70.76.82
beausse@mauges-sur-loire.fr
5 rue de la Mairie - Beausse
49410 Mauges-sur-Loire

Botz-en-Mauges

T. 02.41.70.18.22 > F. 02.41.70.25.84
botzenmauges@mauges-sur-loire.fr
2 place de l'Église - Botz-en-Mauges
49110 Mauges-sur-Loire

Bourgneuf-en-Mauges

T. 02.41.78.03.73 > F. 02.41.78.54.85
bourgneufenmauges@mauges-sur-loire.fr
5 rue de Vendée
Bourgneuf-en-Mauges
49290 Mauges-sur-Loire

La Chapelle-Saint-Florent

T. 02.41.72.89.33 > F. 02.41.72.72.80
lachapellestflorent@mauges-sur-loire.fr
Rue de Bonchamp
La Chapelle-Saint-Florent
49410 Mauges-sur-Loire

La Pommeraye

T. 02.41.77.78.11 > F. 02.41.77.82.93
lapommeraye@mauges-sur-loire.fr
4 rue de la Loire - La Pommeraye
49620 Mauges-sur-Loire

Le Marillais

T. 02.41.72.50.91 > F. 02.41.72.61.93
lemarillais@mauges-sur-loire.fr
Rue d'Anjou - Le Marillais
49410 Mauges-sur-Loire

Le Mesnil-en-Vallée

T. 02.41.78.52.13 > F. 02.41.78.96.26
lemesnilenvallee@mauges-sur-loire.fr
Place du Pavillon
Le Mesnil-en-Vallée
49410 Mauges-sur-Loire

Montjean-sur-Loire

T. 02.41.39.80.46 > F. 02.41.39.05.44
montjeansurloire@mauges-sur-loire.fr
Place de l'Église - BP9
Montjean-sur-Loire
49570 Mauges-sur-Loire

Saint-Florent-le-Vieil

T. 02.41.72.50.39 > F. 02.41.72.55.85
stflorentlevieil@mauges-sur-loire.fr
Place de la Mairie - Saint-Florent-le-Vieil
49410 Mauges-sur-Loire

Saint-Laurent-de-la-Plaine

T. 02.41.78.03.38 > F. 02.41.78.52.73
stlaurentdelaplane@mauges-sur-loire.fr
Rue Joachim du Bellay
Saint-Laurent-de-la-Plaine
49290 Mauges-sur-Loire

Saint-Laurent-du-Mottay

T. 02.41.78.53.66 > F. 02.41.78.94.29
stlaurentdumottay@mauges-sur-loire.fr
2 rue Prévoté - Saint-Laurent-du-Mottay
49410 Mauges-sur-Loire